

6273

REPUBLIQUE DU SENEGAL

Un Peuple – Un But – Une foi

REGION DE TAMBACOUNDA

AVANT-PROPOS

INTRODUCTION

CADRE DE TRAVAIL

PRESENTATION DE LA

LE CONSEIL REGIONAL

1. Situation géographique

2. Organisation administrative

2.1 Division administrative

PLAN REGIONAL DE DEVELOPPEMENT INTEGRE DE TAMBACOUNDA

3.1 Relief

3.2 Pluviométrie

3.3 Température

3.4 Insolation et Nébulosité

3.5 Humidité relative à l'évaporation

3.6 Types de sols

3.7 Eau de surface et souterraine

3.8 Climat régional

2001 - 2006

4. Milieu humain

TOME I : BILAN DIAGNOSTIC

4.1 Historique de la région

4.2 Phénomène de peuplement régional

4.3 Évolution démographique des populations

4.4 Évolution économique

4.5 Situation démographique

4.5.1 Taille et développement de la population

4.5.2 Structure de la population par sexe et par âge

4.5.2.1 Structure par sexe et par âge

4.5.2.2 Structure par groupes d'âge, par sexe et par sexe

4.6 Répartition géographique de la population

4.6.1 Évolution de la population selon les départements

4.6.2 Évolution de la répartition de la population urbaine et rurale

4.7 Dynamique de la population

4.7.1 Mouvements naturels

4.7.2 Migrations

4.7.2.1 Causes des Migrations

4.7.2.2 Typologie des Migrations

4.7.2.2.1 Migrations interrégionales

4.7.2.2.2 Migrations intra régionales

Janvier 2001

PARTIE I : BILAN – DIAGNOSTIC

CHAPITRE 1 : SITUATION DES SECTEURS ECONOMIQUES

- 1.1. Agriculture
- 1.2. Elevage
- 1.3. Eaux et forêts
- 1.4. Hydraulique
 - 1.4.1. Hydraulique rurale et agricole
 - 1.5.2. Hydraulique urbaine et assainissement
- 1.5. Industrie
- 1.6. Mines
- 1.7. Artisanat
- 1.8. Energie
- 1.9. Tourisme

CHAPITRE 2 : SITUATION DES SECTEURS D'APPUI A LA PRODUCTION

- 2.1. Transports
- 2.2. Poste et télécommunication
- 2.3. Commerce
- 2.4. Communication

CHAPITRE 3 : SITUATION DES SECTEURS SOCIAUX

- 3.1. Education et formation
- 3.2. Santé et action sociale
- 3.3. Urbanisme et habitat
- 3.4. Jeunesse et sports
- 3.5. Culture et loisirs
- 3.6. Emploi – sous emploi et chômage
- 3.7. Environnement et cadre de vie
- 3.8. Situation des groupes vulnérables

CHAPITRE 4 : PARTICIPATION DES COLLECTIVITES LOCALES AU FINANCEMENT DE L'INVESTISSEMENT REGIONAL

- 4.1. Moyens budgétaires
 - 4.1.1. Région
 - 4.1.2. Communes
 - 4.1.3. Communautés rurales
- 4.2. Contraintes

AVANT-PROPOS

INTRODUCTION

Contexte

La loi portant sur décentralisation adoptée par le gouvernement en janvier 1996 a érigé la région en collectivité locale, personne morale de droit public, dotée d'un organe délibérant et d'un organe exécutif. Les décrets d'application de cette loi ont investi la région d'importantes compétences dont la planification. D'une façon générale, la région a pour mandat de :

- promouvoir le développement économique, social, sanitaire, culturel, scientifique de la Région ;
- engager des actions complémentaires à celles de l'Etat et des autres Collectivités locales ou leurs groupements, pour mener avec eux des actions relevant de leur compétence dans le strict respect de leurs attributions ;
- proposer aux autres collectivités locales de la région toutes mesures et actions tendant à favoriser la coordination des investissements locaux et des actions de développement ;
- passer des conventions de coopération décentralisée avec des Collectivités locales, des organismes publics ou privés, étrangers ou internationaux ;
- réaliser les Plans Régionaux de Développement qui permettent d'organiser l'aménagement du territoire régional dans le respect de l'intégrité, de l'autonomie et des attributions des communes et des communautés rurales.

La région constitue aujourd'hui le cadre de planification de programmation du développement économique, social et culturel et l'espace de coordination entre l'Etat et les collectivités de base.

C'est dans ce contexte institutionnel favorable que le Conseil Régional de Tambacounda a pris la décision d'élaborer à partir de 1999 le Plan Régional de Développement Intégré, en dégagant de ses ressources propres une participation à son élaboration.

Le PRDI est un outil de pilotage et d'orientation, un cadre de référence des interventions de tous les acteurs, qui vise essentiellement la réalisation d'un développement harmonieux et durable.

Objectifs et horizon temporel du PRDI

L'objectif global poursuivi par le PRDI consiste à promouvoir le développement économique, social et culturel de la Région par la lutte contre la pauvreté, l'amélioration de la croissance économique et la protection de l'environnement et des ressources naturelles.

L'horizon temporel retenu pour ce plan est de 6 ans. Ce choix permet d'une part d'être sur une même échelle temporelle que le Plan National de Développement Economique et

Social et d'autre part, pour son ancrage avec le système national de planification et de programmation triennale des investissements publics (PTIP).

Méthodologie d'élaboration

La méthodologie utilisée pour l'élaboration du Plan Régional de Développement Intégré repose sur une démarche participative et décentralisée. Ainsi, un nombre important et diversifié d'acteurs a largement participé à cet exercice de planification aussi bien au niveau arrondissement qu'au niveau régional.

Le processus d'élaboration du Plan Régional de Développement Intégré est essentiellement basé sur l'étude documentaire et l'organisation d'ateliers et séminaires. L'opérationnalisation du processus a nécessité la mise en place de structures et des espaces de concertation ainsi que l'organisation de la collecte de données complémentaires.

Structures d'élaboration

Par les arrêtés N°99 – 09/CRT/PCR/SG et N°99- 11/CRT/PCR/SG et la décision n°26-200/CRT/PCR/SG, le Président du Conseil Régional a créé les différentes structures chargées de l'élaboration du Plan Régional de Développement Intégré.

Ces structures sont les suivantes :

La Commission Régionale de Planification ;

Les sous-Commissions spécialisées dont :

- la sous-commission du secteur productif,
- la sous-commission du secteur d'appui à la production,
- la sous-commission population, ressources humaines et cadre de vie,
- la sous-commission ressources et moyens de financement

Le comité de synthèse ;

Le comité de pilotage ;

Le groupe restreint de synthèse.

Mandat des structures

La Commission régionale de planification a pour mandat d'adopter la méthodologie d'élaboration du PRDI, le bilan diagnostic de l'économie régionale, les enjeux majeurs, les objectifs à moyen terme et les lignes d'actions proposées ainsi que le projet de PRDI.

Les Sous-Commissions Spécialisées ont pour mission de réaliser le bilan diagnostic des secteurs. Les secteurs dont chaque sous-commission a en charge sont comme suit :

Sous-commission secteur productif : Agriculture – Elevage – Eaux et Forêts – Industrie – Tourisme.

Sous-commission secteur d'appui à la production : Banques et Etablissements financiers – Transports – Hydraulique rurale – Télécommunications – Poste – Commerce.

Sous-commission population, ressources humaines et cadre de vie : Problèmes de population – Santé – Environnement – Education – Culture – Jeunesse et Sports – Information – Urbanisme – Habitat – Adduction d'eau – Electrification.

Sous-commission ressources et moyens de financement : Finances locales.

Le comité de synthèse a pour mandat de préparer les réunions de la commission régionale de planification – de traiter les rapports des sous-commissions – de rédiger le rapport de synthèse du bilan diagnostique régional, les enjeux majeurs, les objectifs, les stratégies de développement à moyen et long termes, les lignes d’actions et le projet de PRDI.

Le comité de pilotage a pour mission d’assurer le suivi et le contrôle de la gestion financière, administrative et technique des travaux d’élaboration du PRDI.

Le groupe restreint de synthèse, créé par décision N°26-200/CRT/PCR/SG a pour mandat d’achever les travaux de synthèse du PRDI et d’élaborer le Programme d’Investissement Régional (PIR).

I- Collecte de données complémentaires

Elle a consisté à capitaliser les données disponibles au niveau des services de l’Etat, des partenaires au développement et des ONG. Ces données ont été complétées au besoin par des enquêtes complémentaires sur le terrain.

II- Espaces de concertation

La participation effective des forces vives de la région, l’appropriation du PRDI par les partenaires et les acteurs du développement régional se sont effectuées par le biais d’ateliers et de séminaires. Ainsi, dix-sept (17) ateliers regroupant 870 participants, ciblant plusieurs catégories, ont été organisés. Ces espaces de concertations se répartissent comme suit :

- 01 atelier de lancement des travaux du PRDI d’un jour pour 100 participants, tenu à Kédougou ;
- 13 ateliers dans les arrondissements à raison de 02 jours par atelier pour 650 participants, pour réaliser les diagnostics participatifs ;
- 01 atelier ZOPP d’une durée de 3 jours pour 40 participants tenu à Bakel, destiné à consolider les contraintes et atouts majeurs et à fixer les objectifs, les stratégies et les axes d’orientation prioritaires ;
- 01 atelier de contribution des ONG de 02 jours regroupant.... Participants ;
- 01 atelier du comité de synthèse d’une durée de 06 jours pour 25 participants en vue de finaliser le projet de PRDI sur la base des travaux des sous-commissions, des ateliers d’arrondissement, de l’atelier ZOPP et des données complémentaires collectées.
- 01 atelier de restitution – validation du projet de PRDI organisé l’intention de la commission régionale de planification pour 100 participants pendant 02 jours.

Après l’atelier de lancement, le processus d’élaboration du PRDI s’est poursuivi par la tenue d’ateliers dans les 13 arrondissements et de l’atelier ZOPP à Bakel. Ces

ateliers ont permis, par une démarche participative et décentralisée, de réaliser un bilan diagnostic approfondi en identifiant les problèmes majeurs et les solutions.

Ensuite, la synthèse a été réalisée en s'appuyant sur les acquis de la première étape et les documents existants. Ainsi, pendant près d'un mois, le groupe restreint a procédé à la rédaction du premier draft du PRDI en faisant ressortir la synthèse du bilan diagnostic, les enjeux majeurs, les axes stratégiques, les objectifs spécifiques et les lignes d'actions prioritaires.

I- PRESENTATION DE LA REGION

1. SITUATION ADMINISTRATIVE

1.1. HISTORIQUE DE LA FORMATION DE L'ESPACE REGIONAL

Comme toutes les régions du Sénégal, la région de Tambacounda a été marquée par l'emprise coloniale et s'identifie sur le plan spatial à d'anciennes principautés telles le Ouli, le Boundou, le Bélédougou, le Niani.

La configuration actuelle de l'espace régional découle de plusieurs mutations de l'aire géographique qui peuvent souvent être scindées en trois grandes parties : la période pré coloniale, la période coloniale et la période post coloniale.

La période pré coloniale était caractérisée par l'occupation de l'aire géographique de l'espace régional de plusieurs principautés comme le Ouli, le Boundou, le Bélédougou, le Niani, le Badon, le Camon, le Tenda, le Dantilia, le pays des Bassaris et de Coniagui dont les frontières assez imprécises malgré la stabilité relative qui y régnait. Cette aire géographique s'étendait jusqu'en Haute Gambie.

La période coloniale est essentiellement marquée par deux grandes phases. La première phase se situant entre 1888 et 1892, est une phase de conquête et de pacification. Ainsi, toutes les provinces ont été annexées et passées sous protectorat français. Elles furent d'abord rattachées au Soudan français et placées sous l'administration directe du poste de Bakel. La deuxième phase qui commence en 1895, se caractérise par l'organisation administrative du territoire. Durant cette phase, plusieurs mesures vont formaliser l'évolution de l'organisation administrative du territoire dont les points saillants sont comme suit :

- En 1895, le Niani – Wouli constitué une des parties du cercle de Nioro – Sine, alors que la haute Gambie était rattachée à Bakel.
- A la fin de l'année 1895, le Sine devient un cercle autonome, sans le Niani. Le cercle de Satadougou s'étend de part et d'autre de la Falémé.
- En 1896, transfert du chef – lieu du cercle du Niani – Wouli à Koussalan puis à Makakoulibantang.
- En 1904, création du cercle de la Haute – Gambie comme Kédougou comme chef – lieu. Rattachement du pays Bassari au cercle du Koniagui en Guinée.
- En 1915, délimitation du Sénégal et de la Gambie en repoussant la frontière vers le Sud et extension du cercle de la Haute – Gambie par l'intégration du pays Bassari.
- En 1919, création du cercle de Tambacounda par la fusion des cercles de la Haute – Gambie et du Niani – Wouli et Kédougou dévient une subdivision.

- En 1924, reconstitution du cercle de la Haute Gambie dans ses limites de 1907, avec Kédougou comme chef – lieu.
- En 1935, définition des limites des cercles de Tambacounda, de Bakel et de la Haute Gambie (Kédougou).
- En 1940, création de la subdivision de Makakolibantang qui sera supprimée en 1943.
- En 1956, la loi cadre confère à chacun des huit (8) territoires d’Afrique Occidentale Française une semi- autonomie. Le Sénégal retrouve ses limites naturelles après l’éclatement de l’ancienne fédération de l’Afrique Occidentale.

A la fin de la période coloniale, l’aire géographique de la région de Tambacounda était administrativement structurée par les cercles de Tambacounda, de Kédougou et de Bakel, la subdivision de Goudiry et par quinze (15) cantons. Le système administratif colonial était calqué sur le modèle français, en mettant l’accent beaucoup plus sur les considérations politico-militaires qu’économiques.

La période post- coloniale est marquée par plusieurs réformes dont certaines ont apporté des modifications significatives à la structuration administrative de la période coloniale. Les principales réformes ayant une incidence spatiale sont comme suit :

▪ **Réformes à caractère national**

- Loi N°60-05 du 13 Janvier 1960, complétée par le décret N°60-113 /MINT du 10 mars 1960, fixant le ressort territorial, les limites et le chef – lieu des régions et des cercles.
- Décret N°60-114/MINT du 10 Mars 1960, remplaçant les cantons par les arrondissements
- Loi N°72-02 du 1^{er} Février 1972 portant réforme de l’administration territoriale et locale
- Loi N°72- 25 du 19 Avril 1972 portant création des Communautés Rurales et fixant les modalités de fonctionnement. Cette réforme est entrée en vigueur en 1982 dans la région de Tambacounda.

1.2. LIMITES ADMINISTRATIVES

La région de Tambacounda, dont le chef – lieu est la ville de Tambacounda, se situe entre 12°20 et 15°10 de latitude Nord et 11°20 et 14°50 de longitude Ouest. Elle est limitée :

- au Nord par la République Islamique de Mauritanie et par les régions de Louga et de Saint-Louis ;
- au Sud par la République de Guinée Conakry ;
- à l’Est par la République du Mali et la République Islamique de Mauritanie ;
- à l’Ouest par la République de Gambie et par les régions de Kolda et de Kaolack

La région couvre une superficie de 59 602 km², soit 30% du territoire national. Elle est la région la plus étendue du pays. En 2000, sa population est estimée à 518.040 habitants dont 83% de population rurale, 17% de population urbaine, 51% de femmes et 58% de jeunes de moins de 20 ans. Cette population représente 6% de la population nationale et une densité de 9 habitants au km².

1.1 ORGANISATION ADMINISTRATIVE

La région de Tambacounda compte 3 départements, 13 arrondissements, 35 Communautés Rurales, 3 Communes et 1.465 villages. A l'image de son étendue, les entités administratives qui composent la région, allant du département à la communauté rurale, sont d'une manière générale très vastes. En effet, chaque département de la région a une superficie supérieure à celle des régions de Diourbel, Fatick, Kaolack, Thiès, Dakar et de Ziguinchor. Tous les arrondissements sont vastes que les départements de la région de Diourbel et 58% d'entre eux sont plus étendus que la région de Diourbel. Près de 60% des communautés rurales de la région ont une superficie supérieure à celle du département de Diourbel (1.175 Km²). L'étendue de la région et de ses entités administratives pose un ensemble de problèmes, notamment de liaisons et de moyens matériels, humains et financiers pour assurer l'encadrement administratif et technique ainsi que la sécurité des populations.

Tableau 4 : Situation Administrative Actuelle de la Région de Tambacounda

DEPARTEMENTS	ARRONDISSEMENTS	COMMUNAUTES RURALES	NBRE VILLAGES	
B	BALA	1.BANI ISRAEL	49	
		2.DOUGUE	39	
		3.KOTHIARY	36	
A	DIAWARA	1.BALLOU	11	
		2.GABOU	38	
		3.MOUDERY	14	
E	GOUDIRY	1.GOUDIRY	70	
		2.KOULOR	74	
L	KIDIRA	1.BELE	28	
		2.SINTHIU FISSA	30	
	KENIEBA	1.SADATOU	26	
2.GATHIARY		9		
3.MEDINA FOULBE		10		
K E D O U G O U	BANDAFASSI	1.BANDAFASSI	43	
		2.TOMBORONKOTO	25	
	FONGOLIMBI	1.FONGOLIMBI	15	
		2.DIMBOLI	19	
		3.MEDINA BAFBE	16	
	SARAYA	1.KHOSSANTO	17	
		2.MISSIRAH SIRIMANA	19	
		3.SARAYA	29	
	SALEMATA	1.SALEMATA	42	
		2.DAKATELI	19	
	T A M B A C O U N D A	KOUMPENTOUM	1.BAMBA NDIAYENE	38
			2.KOUMPENTOUM	28
3.KOUTHIBA WOLOF			86	
4.MALEME NIANI			54	
KOSSANAR		1.KOSSANAR	90	
		2.SINTHIU MALEME	67	
MAKA		1.MAKA	110	
		2.KAYENE	64	
		3.NDOGA BABACAR	83	
MISSIRAH		1.MISSIRAH	73	
		2.DIALACOTO	35	
		3.NETTEBOULOU	59	

3. MILIEU PHYSIQUE

3.1. Le relief

Par rapport au reste du pays, le relief de la région peut être globalement considéré d'accidenté. On distingue deux types contrastés de modelés, correspondant à peu près aux formations géologiques du socle ancien et du continental terminal. Le socle ancien, qui comporte les reliques des montagnes du Fouta Djallon, se caractérise par des hauteurs de 250 à 540 m d'altitude, constituées principalement par les Monts Bassaris et les collines du Boundou. Le continental terminal est marqué par une pénéplaine, entrecoupée par des dépressions ou vallées alluviales appartenant au système du bassin fluvial de la Falémé, notamment de la Gambie.

3.2. Le climat

La région de Tambacounda est comprise dans les zones phytogéographiques soudano-sahélienne et soudano – guinéenne. Une telle situation lui confère un milieu naturel diversifié, un environnement écologique généralement favorable... cependant pas de perturbations liées à des périodes de sécheresse.

3.2.1. La pluviométrie

La région de Tambacounda se situe entre les isohyètes 500 et 1500 mm, ce qui la place parmi les régions les plus pluvieuses du pays. La pluviométrie se caractérise par une grande variabilité annuelle et mensuelle. Les mois d'Août et Septembre sont les plus pluvieux. La saison hivernale dure 4 à 5 mois et son installation s'effectue d'une manière échelonnée du Sud au Nord. La quantité d'eau et le nombre de jours de pluie sont croissants du Nord au Sud comme le montre ci –après la moyenne annuelle 1931 – 1960 par département (tableau 5) :

- Bakel = 494 mm pour 37 jours,
- Tambacounda = 967 mm pour 68 jours,
- Kédougou = 1256 mm pour 74 jours.

L'amplitude des isohyètes offre des opportunités de diversification des cultures et des activités agricoles.

Tableau 5 :Moyenne des pluies et de jours humides à travers la région (1931-1960)

Bakel (Nord)		Tambacounda		Kédougou (Sud)	
Pluies (mm)	Nbre jours	Pluies (mm)	Nbre jours	Pluies (mm)	Nbre jours
494	37	967	68	1 256	74

Tableau 6 : Situation pluviométrique des cinq dernières années

AN	Bakel		Kédougou		Tambacounda	
	Pluie (mm)	Nbre jours	Pluie	Nbre jours	Pluie	Nbre jours
1995	542 à 679	17 à 53	930 à 1265	56 à 80	476 à 800	37 à 55
1996	324 à 640	29 à 48	1035 à 1161	56 à 79	543 à 926	37 à 58
1997	322 à 639	33 à 49	959 à 1624	71 à 88	555 à 682	39 à 55
1998	418 à 790	31 à 44	862 à 1238	59 à 74	737 à 768	35 à 47
1999	684 à 895	53 à 72	1313 à 1533	70 à 85	767 à 1142	61 à 79

Source : Service de l'Agriculture, Octobre 2000

3.2.2. Les températures

On distingue deux grandes périodes de régime thermiques. Il s'agit notamment de la période de basses températures, allant de Juillet à Février avec cependant plus de fraîcheur aux mois de Décembre et de Janvier et de la période de hautes températures se situant entre Mars et Juin. Les variations des températures maximales, minimales et moyennes des deux périodes sont présentées dans le tableau 7.

Tableau 7: variations des températures

Périodes	Températures (en degré)		
	Maximales	Minimales	Moyennes
Basses températures	31 à 36	15 à 23	25 à 28
Hautes températures	39 à 40	21 à 26	29 à 33

Source : conseil Régional : Plan d'action pour le développement de la région de Tambacounda, Octobre 1997.

3.2.3. L'insolation et la nébulosité

L'insolation moyenne annuelle dépasse 3 000 heures, soit environ 8 à 9 heures d'ensoleillement par jour. Le mois d'août reçoit la durée d'insolation la plus courte. La nébulosité est maximale pendant la saison hivernale.

3.2.4. L'humidité relative à l'évaporation

L'humidité relative est très élevée en hivernage et entre août et octobre elle atteint et dépasse 97%. De janvier à mars elle baisse pour atteindre une minimale voisine de 10 %. L'évaporation croît du sud au Nord, à l'inverse du gradient pluviométrique. De décembre à mai elle est supérieure à 200 mm. Au niveau des stations de Tambacounda et de Kédougou, les moyennes 1961- 1970 des quantités d'eaux maximales, minimales et annuelles sont données par le tableau 8.

Tableau 8 : Variation de l'évaporation

Stations	Moyennes (en mm)		
	Maximale	Minimale	Moyenne
Tambacounda	378,2	54,0	2664,5
Kédougou	351,0	51,7	2214,0

3.2.5. Les vents

Sous l'effet de l'anticyclone des Açores, la région est soumise aux types de vents suivants :

- les alizés maritimes de secteur nord,
- les alizés continentaux de direction nord – est,
- l'harmattan de secteur est avec de l'air chaud (et sec) et
- la mousson avec de l'air chaud (et humide).

Entre janvier et juin la vitesse des vents observée à Tambacounda est supérieure à 2 m/s alors qu'à Kédougou, cette vitesse se manifeste entre avril et mai.

3.3. Les types de sols

Les principaux types de sols de la région sont comme suit :

- les sols minéraux bruts d'érosion (lithosols),
- les sols peu évolués d'érosion gravillonnaire,
- sols ferrugineux tropicaux non lessivés, lessivés sans concrétions et lessivés à concrétions,
- les vertisols,
- les sols hydromorphes et halomorphes.

Il est à noter que les sols ferrugineux tropicaux et les sols peu évolués d'érosion prédominent dans la région.

3.4 Les eaux de surface et les eaux souterraines

Le potentiel de la région en eau de surface est estimé à 30 milliards de m³ par an. Ce potentiel provient essentiellement d'un réseau hydrographique assez dense qui s'articule autour du fleuve Sénégal, de la Falémé et du fleuve Gambie. A part le fleuve Sénégal dont le cours est régulé par deux barrages, les autres cours d'eaux sont dépourvus d'ouvrages de retenus, rendant ainsi leur régime fortement tributaire des fluctuations pluviométriques. Dans ces conditions, chaque année, des quantités énormes d'eau sont perdues et conséquemment la ressource est faiblement utilisée. Il faut cependant signaler qu'il est prévu un programme de réalisation de barrages sur la Falémé et le fleuve Gambie.

Les eaux souterraines sont contenues dans les nappes peu profondes ou phréatiques et les nappes profondes du maastrichtien. Celles-ci sont localisées dans deux formations géographiques (le continental terminal et le socle ancien) distinctives selon l'importance de leur potentiel en eau et la nature des nappes qu'elles renferment. Le continental terminal qui couvre 48% du territoire régional renferme l'essentiel des ressources en eau souterraine. Le potentiel exploitable est estimé à 12,5 milliards de m³ dont 10 milliards de m³ dans les nappes phréatiques et 2,5 milliards de m³ pour les nappes profondes du maastrichtien. Au niveau de ces deux types de nappes qui sont renouvelables et généralisées, l'eau est de bonne qualité.

Les nappes phréatiques sont généralement captées par puits à une profondeur variant de moins de 40 m à plus de 60 m. Par contre pour les nappes du maastrichtien leur profondeur varie de 100 m à plus de 500 m et leur captage n'est possible que par forage. Le socle ancien couvre 52% du territoire régional et ne renferme pas de nappes généralisées. Ces nappes sont localisées et dispersées, peu importantes avec un faible volume d'eau. Elles ne sont pas renouvelables mais l'eau est de bonne qualité. Le niveau d'exploitation des eaux souterraines est faible à cause de deux facteurs essentiels : le manque d'eau dans le socle ancien et la profondeur des nappes dans le continental terminal, engendrant des coûts de mobilisation de l'eau très élevés.

3.5 Le couvert végétal

Il est abondant et varié compte tenu des conditions écologiques favorables à son développement et de la diversité des écosystèmes. Suivant le domaine phytogéographique et la strate, on relève la prédominance de certaines espèces. Pour la strate arborée, les combrétums dominent dans le domaine soudano - sahélien. Alors que dans le domaine soudano - guinéen, le peuplement est plus composite avec au moins huit (8) espèces dominantes et on y note la présence de formations azonales d'espèces mono spécifiques, constituées de bambousaie, ronneraie et de raphieraie. Le tapis herbacé est dominé dans les deux domaines par les grandes andropogonnées annuelles.

4. Milieu Humain

4.1 Historique de la formation de l'espace régional

Comme toutes les régions du Sénégal, la région de Tambacounda a été marquée par l'emprise coloniale et s'identifie sur le plan spatial à d'anciens royaumes tels le Gadiaga, le Boundou, le Ouli, le Bélédougou, le Niani. Cette aire géographique s'étendrait même jusqu'en Haute Gambie. Les frontières administratives étaient assez imprécises à cette

période, malgré une stabilité relative notée dans cet espace géographique. La formation de la région est liée aux différents découpages administratifs de l'espace sénégalais. Au 19^{ème} siècle, la région était composée de plusieurs principautés, principalement structurées sur une base ethnique. Ce fut le cas du Ferlo, du Djoloff, du Sine - Saloum, du Cayor, du Walo et de la Collectivité Lébou..

La région de Tambacounda est peuplée de certaines ethnies que l'on retrouve dans les pays voisins, particulièrement au Mali et en Guinée. Parmi celles-ci il y a les Peulhs, des Tenda (constitués des Bandiarankés, des Koniaguis, des Bassaris, des Bédicks) localisés d'une manière générale en Haute Gambie, de part et d'autre de la frontière sénégal-guinéenne. Les Bassaris occupent surtout les plateaux laissant le plus souvent les vallonnements aux Peulhs, les Bédicks ont tendance à vivre au sommet des collines, à l'ouest de Kédougou (à Bandafassi).

Le groupe des Diakhankés (plus connus sous le nom de Toubakaye) se situe au Sud du Boundou et du Ouli. Les soninkés (connus sous d'autres appellations comme Sarakholés ou Marka), occupent surtout la frange sahélo-soudanienne comprise entre Bakel (le Gadiaga) et le Macina. Le dernier groupe ethnique composé des Bambaras, Malinkés est localisé dans le Boundou et le Wouli. En 1895, le Niani-Ouli constituait une des parties du cercle de Nioro-Sine, alors que la Haute Gambie était rattachée à Bakel. A la fin de cette même année, le Sine devient un cercle autonome, sans le Niani. Le cercle de Satadougou s'étend de part et d'autre de la Falémé.

Le Chef-lieu du cercle du Niani-Wouli a été transféré d'abord à Koussalan en 1896, puis à Makakolibantan en 1898. Jusqu'en 1907, le statut des provinces orientales reste mal défini. C'est à cette période que le cercle de Haute Gambie est créé, avec Kédougou comme chef-lieu. Le Bassari est rattaché au cercle de Koniagui (Guinée) en 1904. Avec les nouvelles délimitations du Sénégal et de la Gambie en 1915 qui repoussent la frontière vers le Sud, le cercle de la Haute Gambie s'agrandit des pays Bassari. En 1919, les cercles de Tambacounda, de Bakel et de la Haute Gambie sont définies. La subdivision de Goudiry est rattachée à Tambacounda. En 1943 la subdivision de Maka, créée en 1940 dans le cercle de Tambacounda est supprimée.

En 1956, la loi cadre confère à chacun des huit (8) territoires de l'Afrique Occidentale Française une semi-autonomie. Le Sénégal retrouve ses limites naturelles après l'éclatement de l'ancienne fédération d'Afrique Occidentale. Le Sénégal était divisé à cette époque en douze (12) cercles et vingt-quatre (24) subdivisions. La région de Tambacounda était administrativement structurée par les cercles de Tambacounda, de Kédougou et de Bakel, la subdivision de Goudiry et quinze (15) cantons. La carte n° 2 donne une idée de la configuration administrative de cette région. Le système administratif était calqué sur le modèle français, en mettant l'accent beaucoup plus sur les considérations politico-militaires qu'économiques. L'autorité militaire voulait, en effet organiser les unités ainsi délimitées autour des chefs lieux de cercle dont la taille dépendait beaucoup plus de la densité de population que de tout autre critère.

A l'accession du Sénégal à l'indépendance, le pays a connu des modifications en vue d'une meilleure réorganisation administrative. Le premier découpage devait tenir compte des impératifs de développement économique et social du pays, en prenant comme cadre les unités administratives et territoriales peu étendues, pour une meilleure efficacité (loi n° 60-05 du 13 janvier 1960, complétées par le décret n° 60-113/MINT fixant les limites et le chef lieu des régions et des cercles). Vingt-sept (27) cercles (il en existait 12 durant la période

coloniale) seront ainsi créés. La région du Sénégal-Oriental, devenue aujourd'hui région de Tambacounda, sera dotée de trois (3) cercles qui deviendront des départements avec le décret n° 64-282 du 3 avril 1964. Les départements vont être constitués de douze (12) arrondissements en lieu et place des cantons. Dans la plupart des cas, la configuration des arrondissements n'a pas toujours épousé les limites des anciens cantons : tableau n° 9 relatif à la composition des arrondissements indique les différents cantons qui ont servi à les constituer.

En 1972, la loi n° 72-02 subdivise les arrondissements en communautés rurales. La communauté rurale constitue une étape importante vers une décentralisation du pouvoir, avec un conseil rural élu qui sera l'organe représentatif des intérêts du terroir, et dont l'avis sera requis pour les plans d'utilisation du sol, des projets d'aménagement et les projets de développement local

Tableau 9 : Constitution des arrondissements

Départements	Arrondissements	Cantons ayant constitué l'les Arrondissements
T A M B A C O U N D A	Koumpentoum	Kalonkadougou
		Niani Sandougou
	Koussanar	Ouli
		Kalonkadougou
		Niani Sandougou
	Maka	Niani Sandougou
		Ouli
		Nette Boulou
	Missirah	Nette Boulou
		Tenda Damantan
		Ouli
B A K E L	Bala	Boundou Meridional
	Goudiry	Boundou Septentrional
		Boundou Meridional
	Kidira	Boundou Meridional
		Boundou Septentrional
	Diawara	Goye Inferieur
		Goye Superieur
		Boundou Septentrional
K E D O U G O U	Salémata	Bassari
		Bademba Peulh Bassari
	Bandafassi	Niokolo
		Bademba Peulh Bassari
	Fongolimbi	Dentila
		Niokolo
	Saraya	Beledougou
		Sirimana
		Dentila
	Niokolo	

4.2 Histoire du peuplement régional

L'histoire du peuplement régional est liée à sa diversité et aux vagues paléo-migratoires qui se sont succédé. Les premières migrations connues sont celles des Mandingues qui se dirigent vers l'Ouest et le sud-ouest. Le déclin de l'empire du Mali a également occasionné le déplacement de plusieurs groupes ethniques.

En ce qui concerne la région de Tambacounda, Mamadou Saliou BALDE par exemple explique l'installation des Malinkés (qui venaient du Nord et de l'Est) au XIII^e siècle sur les terres fertiles de la région aurifère de Kédougou. Ces terres étaient situées non loin des régions aurifères du Bambuk et du Galam. Les Malinkés succédaient à un certain nombre de populations parmi lesquelles on note les Koniagui, les Soninkés, les djalonkés. Leur migration a été certainement favorisée par les nombreuses routes qui sillonnaient le pays en direction des comptoirs de la Sierra Léone et des rives du Sud.

Ces routes étaient empruntées par les caravanes de commerçants provenant du Haut Niger et du Sahel. Le Niani était un des royaumes les plus puissants de cette époque. Il était dirigé par la dynastie des Kamara et le Wouli, avec comme leaders les Wali. Ces derniers regroupaient à la fois la composante Mandingue dominante, mais aussi des populations d'origine diverse comme les peulhs, les Toucouleurs, les Wolofs.

Le Niani exerçait aussi son emprise sur la principauté de koungheul dont les villages wolofs étaient plus apparentés à ceux de Ndoukoumane Saloum. Cette principauté était revendiquée par les rois du Saloum. Ces chefs appartenant à la même famille Kamara par extension de la famille régnante du Niani. Entre la Falémé et la Gambie les familles Danfakha, Sissokho, et Keïta ont respectivement gouverné les principaux royaumes de cet espace géographique qui étaient le Dantila, le Sirimana, le Bélédougou et le Niokolo.

L'ensemble du Boundou avait un peuplement diffus installé le long des vallées. Les Peulhss avec les groupes Tenda (Bassari Bedick) cohabitaient dans la partie méridionale de la région. De vastes espaces vides constitués de régions montagneuses aux alentours de Kédougou, des collines à l'ouest du Boundou, et au nord du Niani et du Wouli, ont favorisé l'implantation du peuplement dans cette partie de la région. La région est marquée, au XIX^e siècle, par des guerres d'une part entre le Boundou et ses voisins, et les Peulhs originaires du Fouta -Djallon. Dans la zone de Kédougou, les Mandingues vont être victimes d'attaques Peulhs et des troupes conduites par El hadji Oumar qui y prêchent l'Islam. La religion islamique va être utilisée également comme motif de guerre par les Almamys de Timbo (Fouta-Djallon), au cours de la seconde moitié du 19^e siècle. C'est ainsi que le Nyokolo (Sud-Ouest) sera envahi par les Almamys de Timbo qui lancent des expéditions militaires contre les Konyaguis, les Bassaris.

Pour réduire la résistance de plus en plus vive de ces populations, le roi de Labé Alpha Yaya dépêche une colonne qui ne rétablira l'ordre qu'après avoir brûlé Bandafassi, la capitale régionale en 1887. Ce fut après cet épisode que commença l'installation des populations islamisées venant du Fouta-Djallon. Des communautés mixtes, composées d'immigrés et d'autochtones vont acquérir peu à peu leur autonomie et leur personnalité propre. C'est le cas notamment du groupe connu sous le nom de Foulbé Bandé dont le fondateur, Alpha Janduan, un Bassari converti à l'islam, va accueillir Samba Dani, un chasseur originaire du Koyin (Fouta-Oriental) et Abdoulaye Kuranlo, un marabout de Saabe (LABE). A la même époque, un commerçant Soninké du Gadiaga zone dans laquelle se trouve la ville sénégalaise de Bakel, Saliem BA, accompagné de son frère, fonda avec l'autorisation des maîtres Malinkés

(les Dugutigi) le village de Kédougou, qui sera plus tard érigé en chef-lieu de cercle, puis en capitale départementale.

La région sera ainsi le point de convergence des migrations provenant aussi bien du Mali que de la Guinée et du Nord Sénégal. Ce mouvement de colonisation va se poursuivre pendant toute la première moitié du XX^{ème} siècle, avec une prédominance de l'immigration en provenance du Sud (Fouta-Djallon). Dès 1911, des marabouts Jaxanké de Tuuba et de Bagadaaji (Mali) en l'occurrence les Sylla, les Gassama et les Diaby, compromis dans le complot de Labé en faveur du retour d'exil d'Alpha Yaya en Guinée, choisiront de s'établir dans le Niokolo encore faiblement contrôlé par l'administration Française.

Certains de leurs confrères créèrent le village de Tabadian, dans la subdivision de Tambacounda. Leurs descendants s'installeront dans l'arrondissement de Salémata où ils détiendront les chefferies des villages de Darou-Salam, Tyankoy, Dakatély, Afia. Peuplée essentiellement de Peuls et de Mandingues, la région enregistre dès le début du XX^{ème} siècle, l'arrivée des migrants Wolofs, en particulier dans le Boundou, près de la voie ferrée. Le long de la frontière Guinéenne, vers Fongolimbi, se fixent les Djallonkés qui se sont heurtés pendant longtemps aux Peulhs du Fouta - Djalou.

4.3 Organisation sociale des populations

Malgré la dominante Peulh et Mandingue, le peuplement de la région est formé d'une véritable mosaïque de groupes ethniques, dont certains proviennent des pays limitrophes. L'organisation sociale traditionnelle hiérarchisée en catégories d'hommes libres, hommes captifs, d'hommes castés est la plus répandue. Les liens de parenté et les réseaux d'alliance matrimoniale tissés au niveau des villages et dans le cadre ethnique constituent la base du système social. La particularité frappante des aspects socio - culturels réside dans le fait que les mariages inter ethniques sont très rares et que peu de villages abritent des populations d'ethnies différentes.

En plus il n'existe pas de modèle socio- culturel dominant ni de chefs religieux influents. Dans ce contexte le village constitue le cadre de vie communautaire autour duquel s'organisent les populations et le développement collectif. La réalité du système social s'exprime aussi à travers la famille qui, du reste est encore étendue à cause de la faible monétarisation de l'économie. En effet, la famille partage la résidence, les terres et la cuisine et le chef de famille exerce une influence sur les décisions concernant la vie du groupe. Considérée comme unité sociale et résidence patrilocale, la concession rassemble des familles élémentaires dont les chefs sont unis entre eux par des liens de parenté. Dans tous les villages, sans distinction ethnique, il existe des associations de travail selon les groupes de sexe et d'âge. Au niveau presque de toutes les ethnies, les paysans sont à la fois cultivateurs et éleveurs mais, d'une manière générale, l'élevage constitue une forme d'épargne à mobiliser en cas de besoin.

Dans les régions coexistent deux régimes fonciers : le régime foncier traditionnel et le régime foncier d'application de la loi sur le Domaine National. Le régime traditionnel règle au niveau villageois, familial ou individuel la tenure des terres. Pour la formation des terroirs, tout village qui s'installe délimite son unité territoriale qui relève du régime communautaire et sur laquelle la communauté villageoise exerce son droit collectif placé sous l'autorité du chef de village. C'est sur les terres appropriées par le village que les familles marquent leurs droits d'usage par le défrichement et l'occupation. La gestion des terres défrichées en commun est généralement assurée par le chef de concession qui procède à la répartition de celles-ci et à la

réaffectation en cas de décès d'un exploitant chef de ménage. L'abondance des terres de défrichement fait que les communautés locales pratiquent la culture itinéraire. La loi sur le domaine national a connu des applications réelles sur les zones pionnières des périmètres de colonisation agricole et celles des périmètres d'élevage. C'est dire que la tradition pèse encore de son poids sur la gestion des terres. L'esprit communautaire qui caractérise le système social peut constituer un support pour le développement. Cependant, la réalité sociologique, liée à la résistance, au changement des structures sociales et à la faiblesse du niveau technique des populations, est un facteur à intégrer dans un processus de développement.

4.4 Répartition ethnique

D'après le Recensement Général de la Population et de l'Habitat (RGPH) de 1988, le groupe Pular est le plus important sur le plan numérique (tableau 10). Il constitue 46,41 % de la population régionale. L'activité agricole et pastorale prédominant dans la région a certainement favorisé l'implantation de cette ethnie dont la présence se fait beaucoup sentir dans le département de Bakel où elle constitue 50 % de la population et dans celui de Tambacounda avec 46,3% de la population départementale. Les Mandingues viennent en seconde position avec 17,4 % de la population régionale, suivis des Sarakolés avec 11,2 % et sont très présents dans le département de Bakel où ils constituent 30,8 % de la population.

Quant aux Wolofs qui représentent 8,8 % de la population régionale, ils sont plus présents dans le département de Tambacounda avec 14,4 % de la population. Viennent ensuite les Bambaras et les Sérères avec respectivement 3,2 % et 3 % de la population régionale. Aux groupes ethniques ainsi cités, s'ajoutent un ensemble d'ethnies hétérogènes (Bassaris, Koniaguis, Tendras, Djallonkés, etc..) qui représentent 9,9 % de la population régionale. On les rencontre le plus souvent dans le département de Kédougou avec 20,9 % de la population départementale.

Tableau 10 : Répartition ethnique de la population par département

Ethnies	Bakel (%)	Kédougou (%)	Tambacounda (%)	Ensemble (%)
Poular	50	41	46,3	46,4
Mandingue	6,4	34,2	17,6	17,4
Bambara	3,2	0,8	4,1	3,2
Sarakhole	30,8	1,8	3,1	11,2
Wolof	3,8	1,4	14,4	8,8
Serere	0,3	0,4	5,6	3
Autres	5,5	20,4	8,9	9,9

Source :RGPH 1988

4.5. Situation démographique

4.5.1. Volume et accroissement de la population

Selon les résultats du recensement général de la population et de l'habitat de 1976 et 1988, la population de la région est passée de 287.313 habitants en 1976 à 385.982 habitants en 1988. Il ressort des projections réalisées par la direction de la prévision et de la statistique que la population s'élevait en 1995 à 459.541 habitants, représentant un peu plus de 5 % de la

population nationale avec une densité de 8 hts / Km². Entre 1976 et 1988, la population régionale a cru avec un taux moyen annuel de 2,5 %. Ce niveau de croissance relativement élevé, résulterait de l'effet combiné d'une immigration qui prend de plus en plus de l'ampleur, d'une fécondité élevée et d'une mortalité en baisse. Avec une telle croissance, le temps de doublement de la population est de 30 ans.

4.5.2 Structure de la population par sexe et par âge

4.5.2.1 Structure par grands groupes d'âges et par sexe

La répartition de la population par grands groupes d'âges et par sexe (tableau 11) fait apparaître la prédominance de la tranche d'âge de 0 - 19 ans, caractérisant l'extrême jeunesse plus de la moitié de la population totale. Par rapport à 1976, prédominance des jeunes s'est renforcée en 1988 en gagnant 6 points au détriment des groupes d'âges 20 - 59 ans et 60 ans et plus et d'une façon plus marquée dans le dernier groupe d'âge. Par contre en 1988 la supériorité numérique des hommes n'est relevée qu'au niveau du groupe d'âges 60 ans et plus.

Tableau 11 : Structure de la population par grands groupes d'âges et par sexe

GROUPE D'AGES	1976							1988						
	TOTAL		MASCULIN		FEMININ		RM	TOTAL		MASCULIN		FEMININ		RM
	Effec	%	Effec	%	Effec	%		Effec	%	Effec	%	Effec	%	
0-19	149 055	52	75307	52	73748	51,3	102	225872	58	111345	59	114527	58	97
20-59	123 663	43	59934	42	63729	44,4	94	145530	38	69725	37	75805	39	92
60 et +	14 595	5	8270	6	6325	4,4	131	14580	4	8073	4	6507	3	124
TOTAL	287 313	100	143 511	100	143 802	100	100	385982	100	189143	100	196839	100	96

4.5.2.2 - Structure par groupes d'âges quinquennaux et par sexe

Comparativement à l'année 1976, les différentes tranches d'âges ont connu une augmentation en 1988, sauf les groupes d'âges 40 à 44 ans, 60 à 64 ans, 70 ans et plus pour lesquels une baisse est notée. Les données des tableaux 12 et 13 montrent que la distribution de la population de 1976 selon les tranches d'âges est plus régulière que celle de 1988 qui est perturbée par des déficits d'effectifs au niveau des tranches d'âges suivantes : 20 à 24 ans, 30 à 34 ans, 40 à 44 ans, 50 à 54 ans et 60 à 64 ans. Chez les femmes au niveau de certaines tranches d'âges semblent être liés à une mauvaise déclaration d'âge qui est un phénomène courant dans les opérations de collecte en Afrique en particulier.

Tableau 12 : Structure de la population par groupe d'âges quinquennaux et par sexe

Tranches d'âges	1976				1988			
	Masculin	Féminin	TOTAL	R.M	Masculin	Féminin	TOTAL	R.M
0 - 4	26509	26630	53139	100	40943	40605	81548	101
5 - 9	20617	19720	40337	105	30905	31267	62172	99
10- 14	14701	13137	27838	112	20808	20404	41212	102
15 - 19	13480	14261	27741	95	18689	22251	40940	84
20 - 24	11318	13514	24832	84	13256	16328	29584	81
25 - 29	11295	14129	25424	80	13746	18444	32190	75
30 - 34	9079	10191	19270	89	9636	10589	20225	91
35 - 39	8133	8144	16277	100	6599	9521	12520	111
45 - 49	5594	4583	10177	122	7082	6282	13364	113
50 - 54	4280	3824	8104	112	4694	3454	8148	136
55 - 59	3498	2617	6105	134	4666	3998	8655	117
60 - 64	2708	2242	4950	121	2493	1749	4242	143
65 - 69	1697	1176	2873	144	2652	1996	4648	133
70 et +	3287	2754	6041	119	2928	2762	5690	106
Indétermi.	578	153	731	-	-	-	-	-
TOTAL	143511	143802	287313	100	189143	196839	385982	96

R.M = Rapport de Masculinité

Tableau 13 : Evolution des groupes d'âges spécifiques

CIBLES	1976		1988	
	EFFECTIFS	Part dans Pop Totale	EFFECTIFS	Part dans Pop Totale
Population de moins de 15 ans:	121314	42 %	184932	48 %
Masculin	61827		92656	
Féminin	59487			
Population de moins de 20 ans	149055	52	225872	58 %
Masculin	75307		111345	
Féminin	73748		114527	
Population de 60 ans et plus	14595	5 %	14580	
Masculin	8270		8073	4 %
Féminin	6325		6507	
Population d'âge actif (10 ans et +)	193837	68 %	242262	63 %
Masculin	96385		117295	
Féminin	97452		124967	
Femmes en âge de procréer (15 - 49 ans)	71549	50 % (1)	90613	46 % (1)

Comparativement à l'année 1976, on note que le poids de la population de moins de 15 ans et de moins de 20 ans dans la totale s'est renforcé, alors que celui de la population de 60 ans et plus, d'âge actif des femmes en âge a procréer a régressé. Dans tous les groupes d'âges spécifiques on observe en 1976 et en 1988 que la population masculine est numériquement plus importante que la population féminine, sauf pour la population d'âge actif et avec une exception en 1988 pour la population des moins de 20 ans.

4.6. Répartition géographique de la population

4.6.1 Evolution de la répartition de la population selon les départements

La distribution de la population selon les départements est déséquilibrée. Comme le montre le tableau 14, plus de la moitié de la population est concentrée dans le département de Tambacounda. La part de la population du département de Tambacounda dans la population régionale s'est renforcée entre 1976, et 1995. En effet, de 47 % en 1976, cette part est passée à 52 % en 1988, puis à 55 % en 1995.

L'augmentation du poids de la population du département de Tambacounda dans la population régionale s'est réalisée au détriment des départements de Bakel et de Kédougou qui ont vu leurs positions régresser. En effet, par rapport à sa position de 1976, le département de Bakel a perdu 1 point en 1988 et 2 points en 1995. Celui de Kédougou a perdu 4 points en 1988 et 6 points en 1995. Le département de Kédougou est le moins densément peuplé en 1988 et en 1995. En plus sa densité de population est restée stationnaire depuis 1976.

Tableau 14 : Evolution de la population par département de 1976 à 1995.

Département	1976			1988			1995		
	Pop	%	Densité hbts/km ²	Pop	%	Densité hbts/km ²	Pop	%	Densité hbts/km ²
Tambacounda	134898	47	7	199229	52	10	250238	55	12
Bakel	88866	31	3	115628	30	5	134934	29	6
Kédougou	63549	22	4	71125	18	4	74369	16	4
TOTAL	287313	100	5	5	100	6	459541	100	8

4.6.2 Evolution de la répartition de la population urbaine et rurale

La population de la région est à plus de 80 % rurales. Mais on note que la population urbaine a gagné 3 points entre 1976 et 1995. Sur le plan de la distribution entre les départements, celui de Tambacounda compte l'essentiel de population urbaine et rurale. Cette concentration va en se renforçant. (tableaux 15 et 16).

Tableau 15 : Evolution de la répartition de la population urbaine et rurale

Département	1976			1988			1995		
	Pop rurale	Pop urbaine	Taux d'urb	Pop rurale	Pop urbaine	Taux d'urb	Pop rurale	Pop urbaine	Taux d'urba
Tambacounda	109163	25735	19	157170	42059	21	194739	55499	22
Bakel	82298	6568	7	107564	8064	7	125884	9050	7
Kédougou	55826	7723	12	60473	10652	15	61488	12881	17
Total	247287	40026	14	325207	60775	16	382111	77430	17

Tableau 16 : Evolution et répartition de la population

NATURE	POPULATION				
	1961(1)	1971(1)	1976 (2)	1988 (2)	1996 (3)
DEPARTEMENT DE TAMBACOUNDA					
Population totale	73392	86537	134818	199229	258312
Densité	4	4	7	10	13
Pourcentage	45	46	47	52	55
Population urbaine	10000	21760	25735	42059	57667
Population rurale	63392	64777	109163	157170	200465
DEPARTEMENT DE BAKEL					
Population totale	47677	54435	88866	115628	137832
Densité	2	2	4	5	6
Pourcentage	29	29	31	30	29
Population urbaine	3000	4203	6568	806	9189
Population rurale	44677	50232	82298	107564	128643
DEPARTEMENT DE KEDOUGOU					
Population totale	41644	45753	63549	71125	74656
Densité	2	3	4	4	4
Pourcentage	26	25	22	18	16
Population urbaine	2000	5305	7723	10652	13227
Population rurale	39644	40448	55826	60473	61429
ENSEMBLE REGION					
Population totale	162713	186725	287313	385982	470800
Densité	3	3	5	6	8
Population urbaine	15000	31268	40026	60775	80083
Population rurale	147713	155457	247287	325207	390717

Source : (1) Enquêtes démographiques 1960/1961 et 1970/1971.

(2) Recensement général de la population et de l'habitat 1976 et 1988.

(3) Projections de la population de 1988 à 2015 Direction de la Prévision et de la Statistique – 1992.

La population de la région de Tambacounda est passé de 162 713 habitants en 1961 à 470 800 habitants en 1996, soit une progression de près de trois fois. Entre 1976 et 1988, le taux annuel de la croissance de la population totale a tourné autour de 2,9% et celui de la population urbaine se situait à 3,5%. La population urbaine représente 17% de la population totale et se caractérise par une répartition déséquilibrée entre les départements.

En effet, le département de Tambacounda concentre 72% de cette population et ceux de Kédougou et de Bakel en abritent respectivement 17% et 11%. Sur le plan de la distribution spatiale, la population de la région est inégalement répartie entre les départements. En 1996, la répartition est comme suit : Tambacounda (55%), Bakel (29%), Kédougou (16%).

Depuis 1961, l'évolution de cette répartition se caractérise par le renforcement du poids démographique du département de Tambacounda, la stagnation de Bakel et la régression de celui de Kédougou. Au niveau des arrondissements et des communautés rurales l'inégale répartition de la population se traduit par de grands écarts très contrastés, de densité qui sont comme suit : arrondissements de 2hbts/km² à 27 hbts/km², communautés rurales de 0,4 hbts/km² à 58 hbts/km². A l'image du sous-peuplement de la région (8 hbts/km²), la densification du peuplement des différentes entités administratives reste faible. On relève

cependant que le département de Tambacounda a une densité supérieure à la moyenne régionale et 15% des arrondissements et 29% des communautés rurales ont des densités supérieures à 10 hbts/km². La faible densification du peuplement constitue d'une manière générale une contrainte pour le développement de la région, notamment en matière de gestion des ressources naturelles.

4.7 Dynamique de la population

4.7.1 Mouvements naturels

Les données en matière de fécondité, mortalité et d'accroissement naturel de la population font défaut dans la région. Néanmoins, d'après les enquêtes réalisées dans le cadre de EDS II, les niveaux actuels de la mortalité se présentent comme suit pour les régions de Saint-Louis et Tambacounda (tableau 17).

Tableau 17: Taux de mortalité

Mortalités	St-Louis/Tamba
	Taux pour 1000
M. néonatale	43
M. postnatale	54
M. infantile (1q0)	96
M. juvénile (4q1)	66
M. infantilo juvénile (5q0)	156

Source : Tableaux de synthèse (Sénégal) - EDS II - niveaux actuels de la mortalité.

4.7.2 Migrations

Depuis plusieurs décennies, la région de Tambacounda est le centre d'importants mouvements migratoires (migrations internationales, inter-régionale et intrarégionale). Mais les données en matière de migrations internationales ne sont pas disponibles ; ce qui fait que ce phénomène ne sera pas étudié. On sait cependant que la région est largement impliquée dans ce processus compte tenu de l'importance des migrations vers les pays européens. En plus, sa position géographique et son appartenance à un espace ethnolinguistique sous-régional font d'elle une zone propice aux mouvements de population.

4.7.2.1 Causes des migrations

Plusieurs facteurs sont à l'origine du renforcement des mouvements migratoires. L'un des plus importants est celui de la monétarisation de plus en plus croissante de l'économie régionale. En effet, l'économie de subsistance qui prévaut encore en milieu rural, par son incapacité de générer suffisamment de revenus monétaires, ne peut satisfaire les besoins nouveaux, créés par l'économie marchande. Ainsi, pour répondre aux nouvelles sollicitations, les populations migrent vers les zones où il y a des possibilités d'avoir des revenus. Ces zones constituent parfois une étape vers la migration internationale. Les populations se déplacent aussi pour des raisons familiales. En outre le manque d'infrastructures universitaires et l'insuffisance de lycées dans la région font qu'une catégorie de la population est obligée de

partir vers d'autres régions pour poursuivre les études. A cela s'ajoutent les conditions climatiques, caractérisées par des cycles de sécheresse. Ceux-ci constituent des raisons de départ des populations. Par ailleurs, les fonctionnaires au gré des affectations sont obligés de se déplacer.

4.7.2.2 Typologie des migrations :

4.7.2.2.1 Migrations interrégionales

Immigration : Comme le montrent les tableaux 18 et 19, les migrants proviennent de toutes les régions du pays, sauf en 1960/61 où la région de Thiès n'était pas concernée. La proportion des migrants venant du bassin arachidier représente plus de la moitié de l'ensemble des migrants. Ceci semble être lié aux conditions écologiques précaires de la zone de départ. Sur le plan de l'évolution des volumes des migrants, on constate que la tendance est à la baisse ceci, à partir de 1976, sans pour autant retrouver le niveau de 1960/61. En observant cette évolution par région, on note la même caractéristique mais avec des écarts plus importants à partir de 1979/80. Cependant la région de Dakar présente une situation plus ou moins stable à partir de 1970/71.

Par ailleurs, en 1988, le nombre de migrants des régions de Thiès et de Ziguinchor-Kolda a augmenté par rapport à 1979/80. La région a accueilli le plus grand nombre de migrants en 1970/71 et 1976. En effet le volume de migrants de cette période représentait 72 % du volume global cumulé de migrants. Les régions de Saint-Louis et de Kaolack - Fatick ont été particulièrement affectées en fournissant 68 % des migrants. Un tel afflux de population semble être la conséquence de la grande période de sécheresse des années 70.

Concernant la destination des migrants dans la région, le département de Tambacounda est la zone d'installation favorite. Ainsi, en 1988, celui-ci a accueilli 78 % des migrants. Parmi les raisons qui ont conduit les migrants à s'orienter principalement vers le département de Tambacounda, il y a le fait qu'il est plus accessible que les autres départements et qu'il possède d'importantes potentialités agricoles. La comparaison des données de 1970/71 et de 1976 avec celles de 1979/80 et de 1988 fait apparaître une baisse considérable du volume des migrants, traduisant ainsi une dépréciation du poids d'attraction de la région. Il faut cependant prendre avec réserve une telle conclusion compte tenu des effets pervers de la sécheresse.

En effet, celle-ci a provoqué ce que l'on pourrait appeler une « explosion migratoire » dont les données de référence en 1970/71 et , 1976, constituent une perturbation dans la série des informations de nature à influencer négativement sur l'importance en nombre des migrations ultérieures. Dès lors les années de référence considérées faussent l'évolution de la tendance de l'immigration et rendent apparent sa régression.

Tableau 18 : Immigration dans la région de Tambacounda

REGION	1960/61	1970/71	1976	1979/80	1988
Dakar	60	1 138	2 186	2 305	2 092
Ziguinchor					472
Kolda	60	2 561	2 532	298	719
Saint-Louis	200	7 985	4 697	398	725
Diourbel	140	1 466	1 246	994	666
Louga			1 174	497	272
Kaolack	20	8 835	7 268	3 180	1 445
Fatick					574
Thies	0	617	1 310	696	1 022
Total	480	22 064	20 413	8 448	7 987

Source: R.G.P.H. 1988

Tableau 19 : Répartition des immigrants par département en 1988

Région De Départ	Départements			Région de Tamba
	TAMBA	BAKEL	KEDOUGOU	
Dakar	1 388	497	207	2 092
Ziguinchor	395	36	41	742
Diourbel	509	113	44	666
Saint-Louis	460	225	40	725
Kaolack	1 249	139	57	1 445
Thies	844	111	67	1 022
Louga	219	50	3	272
Fatick	532	20	22	574
Kolda	593	64	62	719
Etrangers	2 339	1 565	247	4 151
Ensemble	8 528	2 820	790	12 138
Sans Etrangers	6 189	1 255	543	7 987

Source: R.G.P.H. 1988

Emigration : Les populations de la région émigrent vers toutes les régions du pays depuis 1960/61 à l'exception de l'ex-région de Casamance (Ziguinchor -Kolda) qui n'a pas reçu de migrants à cette période (tableau 20). Le record des départs a été enregistré en 1976 et entre 1960/61 et 1979/80, le volume de migrants a augmenté sauf en 1979/80. Il est à noter que le nombre des départs a plus que doublé entre 1960/61 et 1970/71, passant de 7 440 personnes à 15 124, alors qu'entre 1970/71 et 1976 une légère hausse a été enregistrée. Les populations sont principalement attirées par les régions de Dakar, Saint-Louis et les ex-régions du Sine-Saloum (Kaolack - Fatick) et de Casamance. Cependant les trois premières régions émergent du lot en accueillant chacune durant la période le plus grand nombre de migrants.

Tableau 20 : Evolution de l'émigration dans la région de 1960 à 1980

Régions	1960/61	1970/71	1976	1979/80
Dakar	2 660	3 742	5 445	3 379
Ziguinchor		4 948	3 975	1 491
Kolda				
Louga			410	199
Diourbel	200	480	395	290
Saint-Louis	2 840	734	1 468	497
Kaolack				
Fatick	1 160	4 950	4 222	4 473
Thies	580	603	1 188	596
Total	7 440	15 465		10 933

De 1960/60 à 1979/80, les flux vers la région de Dakar et l'ex-région de Casamance sont restés plus ou moins stables, alors que ceux vers la région de Saint-Louis ont connu des fluctuations, avec une tendance à la baisse. Par contre l'ex-région du Sine-Saloum attire un volume de plus en plus croissant des migrants.

Le constat général qui se dégage est que l'émigration prend d'une année à l'autre de l'ampleur au point d'aboutir en 1979/80 à un solde migratoire négatif contrairement à la tendance largement positive observée en 1970/71 et 1976. La région étant traditionnellement une région d'immigration, on peut considérer la situation de 1979/80 comme une exception ne constituant pas la tendance de l'évolution future. L'émigration affecte aussi bien les populations rurales que les populations urbaines.

Par ailleurs, outre la migration interrégionale, des échanges de populations s'effectuent à l'intérieur de la région.

4.7.2.2 Migrations intra-régionales

La migration est un facteur important de répartition de la population. En 1988, sur une population régionale résidente de 385 982 habitants, 105 025 personnes, soit 27 % de la population totale, ont contribué à la redistribution de la population entre les différentes entités administratives (tableau 21). La migration intra-régionale, à elle seule, a affecté 92 887 personnes, soit 24 % de la population résidente. Ce volume de personnes représente 88 % de l'ensemble des mouvements migratoires ayant contribué à la redistribution de la population régionale. Il en découle que dans la région la population est très mobile. Une telle situation semble être liée au fait que l'espace ne constitue pas une contrainte.

En effet, la grande disponibilité de l'espace est de nature à rendre plus grande la propension à créer de nouvelles installations d'établissements humains ou même individuellement à se déplacer et à s'installer ailleurs. En plus de l'espace, les formations sociales originelles du peuplement de la région caractérisées par des liens ethnolinguistiques et de parentés facilitent les transferts de populations.

Le département de Tambacounda est celui qui attire le plus de populations régionales. La présence dans ce département de la capitale régionale, d'infrastructures à caractère régional (lycées, hôpital etc.) et le niveau de développement relativement plus élevé, sont autant de facteurs qui constituent un pouvoir d'attraction des populations. A cela s'ajoute

l'existence de plus de possibilités de développement de l'élevage et des cultures de rentes (arachide et coton), les opportunités d'assistance des agriculteurs et des éleveurs par des sociétés régionales de développement (SODEFITEX) et la plus grande accessibilité du département. Le département de Tambacounda est suivi de celui de Bakel où résident 25,6 % des migrants. L'accès à ce département est facilité par la voie ferrée internationale, Dakar - Bamako qui le traverse.

Tableau 21 : Répartition des migrants par départements en 1988

Région De Depart	Départements			Région De Tamba
	Tamba	Bakel	Kédougou	
Effectifs absolus	61 991	23 733	7 163	92 887
Effectifs relatifs	66,7 %	25,6 %	7,7 %	100 %

Source : BNR

BILAN - DIAGNOSTIC

CHAPITRE 1 : SITUATION DES SECTEURS ECONOMIQUES

A l'échelon national, l'économie régionale occupe une position marginale. En effet sa contribution au PIB national représente moins de 3 % malgré l'importance de ses potentialités pouvant jouer des levier de croissance économique. Présentement, l'économie régionale repose essentiellement sur le secteur primaire qui représente 77 % du PIB et la contribution des sous secteurs productifs s'établit comme suit : Agriculture (39,2 %), Elevage (32,0 %), Foresterie (6,2 %).

1.1 Agriculture

Les activités agricoles contribuent à hauteur 40 % à la constitution de la part du secteur primaire dans la formation du PIB régional et mobilisent plus de 70 % des actifs. A cet égard, le sous secteur constitue l'activité économique dominante dans la région. Le système agricole est caractérisé par la culture itinérante sur brûlis, tournée d'une manière permanente vers la conquête de nouvelles terres de culture. Une telle pratique a des conséquences néfastes sur l'environnement en général, sur le peuplement forestier en particulier.

1.1.1 Principales potentialités

Les possibilités de développement de l'agriculture reposent sur :

- la disponibilité d'importantes terres aptes à l'agriculture pluviale (2 092 000 ha)
- la disponibilité d'importantes ressources en eau de surface et en eau souterraine
- l'existence de terres irrigables (150 000 ha)
- adaptation des variétés aux écosystèmes
- une pluviométrie favorable comprise entre 600 et 1500 mm
- l'amorce d'une dynamique organisationnelle des populations
- disponibilité de la fumure organique

1.1.2 Situation du sous-secteur

1.1.2.1 Evolution des superficies :

Les cultures de rente (Arachide et Coton) occupent 40% des superficies. Elles offrent à la région des conditions favorables pour le développement de l'Agro-industrie ; actuellement 2 usines d'égrenage fonctionnent à Tamba et à Kédougou. Le maïs, le mil, le sorgho, le riz et le fonio sont les principales céréales cultivées dans la région. Lors de la campagne agricole de 1999, les cultures céréalières ont occupé plus de 60 % des superficies emblavées dont 80 % pour le mil et le sorgho et 25 % pour le maïs. Le département de Tambacounda détient près de 65% des superficies emblavées en céréale et celui de Kédougou plus de 60% des superficies de riz. Les superficies occupées par les cultures vivrières sont passées de 99.026 ha en 1995 à 122.460 ha en 1999, soit une augmentation durant la période de 23.434 ha, soit en moyenne 5859 ha par an. (c.f. tableau 22 ; 23 ; 24).

Tableau 22 : Evolution des superficies

Spécifications	Arachide			Coton			Maïs		
	Bakel	Kédougou	Tamba	Bakel	Kédougou	Tamba	Bakel	Kédougou	Tamba
Années									
1995	6935	3168	41926		4056	9119	4738	7545	14457
1996	3859	3011	40322				4290	3988	9232
1997	2218	2415	36273				3274	3002	6603
1998	3181	3841	37716	682	2852	4695	3423	3177	7156
1999	4225	7316	52802		3220	1880	3765	7784	7228

Source : Service de l'Agriculture, Octobre 2000

Tableau 23 Evolution des superficies

Spécifications	Mil			Sorgho			Fonio		
	Bakel	Kédougou	Tamba	Bakel	Kédougou	Tamba	Bakel	Kédougou	Tamba
Années									
1995	4804	878	24980	10207	3979	23005		1130	
1996	5286	28	28461	9880	4578	21739		1322	222
1997	4115		31363	7725	3041	23811		580	905
1998	5178	1063	36826	12304	3695	34730		772	
1999	5437	2243	34985	12919	8499	33951		1698	

Source : Service de l'Agriculture, Octobre 2000

Tableau 24 Evolution des superficies

Spécifications	Riz			Niébé			Sésame		
	Bakel	Kédougou	Tamba	Bakel	Kédougou	Tamba	Bakel	Kédougou	Tamba
Années									
1995	140	2311	252	37		563			
1996	390	1167	574		27	1229			
1997	236	969	930		18	767			774
1998	145	624	597	435	17	1254			247
1999	147	1404	609	457	17	1317			200

1.1.2.2 Evolution des productions

De 94.502 T en 1995, les productions vivrières sont passées à 110.659 T en 1999 avec une hausse très appréciable pour le mil et le sorgho. Le département de Tambacounda détient 70 % de la production totale de mil et de sorgho (tableaux 25; 26; 27). Par rapport à l'année 1995, les rendements de mil, sorgho et de riz ont augmenté d'une manière substantielle en 1999, notamment pour le riz dont le rendement a presque doublé. Les cultures de rente sont essentiellement constituées par l'arachide et le coton. Les superficies occupées par l'arachide représentent plus de 90 % des superficies des cultures de rente. Le département de Tambacounda détient 82% des superficies d'arachide et fournit plus de 80% de la production régionale en arachide. D'une manière générale, la production arachidière maintient un niveau raisonnable avec un net accroissement pendant ces 2 dernières années où elle a atteint plus de

80.000 T. En effet, elle est passée de 49.410 T en 1995 à 84.588 T en 1999. Par contre, la production cotonnière a connu une chute vertigineuse de l'ordre de 80% ; due à des problèmes structurels de la SODEFITEX mais aussi à des contraintes phytosanitaires suite aux attaques ravageuses du BEMISIA durant ces cinq (5) dernières années.

.Dans le domaine de l'horticulture, la culture de la banane occupe une place prépondérante avec un accroissement constant de la production. En effet, avec les possibilités d'aménagement hydro-agricole sur le fleuve Gambie, environ 7500 à 8000 tonnes (représentant 70% de la production nationale) sont produites chaque année par des organismes paysans regroupés au niveau de 2 Fédérations (APROVAG, FEGAP). Aussi, de plus en plus, des opérateurs privés sont entrain d'investir cette filière. Par rapport aux besoins théoriques de 185 kg par personne et par an, la production céréalière de 1999 qui est de 110.659 T, en la déduisant de 10 % des pertes et des besoins en semences, couvre les besoins alimentaires en céréales de la région. On peut dire que la région reste excédentaire par rapport à son bilan céréalier. Ses besoins alimentaires sont largement couverts. Il faut qu'on s'oriente vers des unités de transformations des céréales locales au regard des possibilités de production qu'offre la région.

Tableau 25 : Evolution des productions (Tonnes) par spéculation de 1995 à 1999

Spéculations	Arachide			Coton			Maïs		
	Bakel	Kédougou	Tamba	Bakel	Kédougou	Tamba	Bakel	Kédougou	Tamba
1995	4931	2721	41758	-	3276	6674	6572	9703	17825
1996	2516	2879	42741	-	-	-	5834	6317	11512
1997	492	1369	35294	-	-	-	2639	3008	6509
1998	4840	4098	50577	409	1711	2817	2317	2882	4845
1999	7502	8537	68549	-	3400	1617	3707	10001	5330

Tableau 26 : Evolution des productions (Tonne) par spéculation e de 1995 à 1999

Spéculations	Mil			Sorgho			Fonio		
	Bakel	Kédougou	Tamba	Bakel	Kédougou	Tamba	Bakel	Kédougou	Tamba
1995	4737	694	17861	10319	3446	18657	-	522	-
1996	5704	27	20833	10552	4633	17869	-	886	193
1997	3164	-	22362	6489	1931	21739	-	100	604
1998	3940	776	28025	7542	3407	32142	-	386	-
1999	6186	1839	26904	9729	8347	34071	-	-	1710

Tableau 27 : Evolution des productions (Tonne) par spéculation 1995 à 1999

Spéculations	Riz			Niébé			Sésame		
	Bakel	Kédougou	Tamba	Bakel	Kédougou	Tamba	Bakel	Kédougou	Tamba
1995	210	3268	351	25	-	312	-	-	-
1996	464	2000	685	-	17	678	-	-	-
1997	826	395	804	-	2	407	-	-	310
1998	601	374	478	348	10	677	-	-	99
1999	763	1934	488	376	10	704	-	-	99

Source : Service de l'Agriculture, Octobre 2000

1.1.2.3 Techniques de production

Les cultures de rente (Arachide, Coton, Riz irrigué) bénéficient d'un encadrement rapproché de grandes sociétés comme la SONAGRAINES, la SODEFITEX et la SAED ; contrairement aux productions céréalières qui bénéficient d'un appui très timide des services techniques. Le niveau d'équipement est très faible et a atteint un degré de vétusté très avancé. En effet, 80% de cet équipement ont été mis en place depuis 1986. Ce matériel est encore fonctionnel grâce à l'ingéniosité des artisans locaux appuyés par le PROMER. Un début timide de rééquipement a commencé avec la relance du Programme Agricole mais se heurte aux faibles taux de remboursement à la banque. Les opérations culturales sont mécanisées surtout dans le Département de Tambacounda du semis à la récolte avec un apport de travaux manuels pendant les périodes de forte demande.

1.1.2.4 Evolution de la commercialisation des productions (Arachide et Coton) et des prix aux producteurs de 1994 à 1998 par spéculation

La commercialisation des productions (tableaux 28 ;29 ;30 et 31), notamment arachidières et cotonnières se traduit dans la région de Tambacounda par une tendance à la spécialisation des opérateurs dans les types de produits commercialisés. Concernant le secteur arachidier, cette filière est monopolysée par les coopératives, les organismes privés stockeurs et la SONACOS. Quant à la filière cotonnière elle reste sous le monopole de la SODEFITEX. La commercialisation des intrants est gérées par les privés et les sociétés d'encadrement du monde rural.

Tableau 28 : Situation de la commercialisation dans la région sur 14 ans

Campagne Agricole		OPS		PCH		COOP		GP		OS		NP	
Année	Prix/kg	NP	Achat en M.FCFA	NP	Achat en M.FCFA	NP	Achat en M.FCFA	NP	Achat en M.FCFA	NP	Achat en M.FCFA	NP	ACHAT
86/87	90	11	10 622	9	865	70	25 778					90	37 264
87/88	90	16	20 559	19	1 958	46	29 778					81	51 599
88/89	70	29	22 214	19	519	34	2 032					82	24 767
89/90	70	36	32 398	30	1 140	27	18 786					93	52 324
90/91	70	36	10 668	14	693	27	5 491					77	16 853
91/92	80	34	10 271	22	1 092	29	7 014					85	18 377
92/93	80	30	8 797	36	1 865	30	5 682					96	16 345
93/94	100	31	10 833	45	2 455	31	6 953					107	20 242
94/95	120	31	12 863	54	4 017	34	8 072					119	24 953
95/96	123	30	9 461	45	1 508	35	7 900					110	18 870
96/97	131	30	4 718	37	562	34	2 899					101	8 181
97/98	150	34	7 291	39	2 221	30	4 316	1	191	4	67	108	14 087
98/99	160	35	10 101	40	2 943	32	7 031	1	245	6	97	114	20 418
99/00	145	45	26 451	21	1 758	49	23 045					115	51 255

Source : SONAGRAINES ; Supervision Centrale de Tambacounda, octobre 2000

OPS (Organisme Privé Stokeur), PCH (Point de Collecte Huilerie), COOP (Coopératives Rurales GP (Gros Producteurs), OS (Opération Spéciale) Collecte itinérante, NP (Nombre de Points de Collecte).

Tableau 29 : Situation collecte, remboursements et cessions dans la région sur 3 ans

Campagne Agricole	Collecte	Remboursement	Cessions
1997/1998	4 042 000	496 247 147	4 041 T 408
1998/1999	6 072 000	717 736 801	6 055 T 260
1999/2000	1 979 624	548 185 169	5 967 T 937

Source : SONAGRAINES ; Supervision Centrale de Tambacounda, octobre 2000

NOTA : En ce qui concerne la campagne 1999/2000 l'écart entre la Collecte et les Cessions constitue les Blocages

Tableau 30 : Statistiques cotonnières

CAMPAGNE	SURFACE (ha)	PRODUCTION (Tonne)	RENDEMENT (Kg/ ha)	CREDIT (F CFA)	
				C T(1)	M T(2)
1994/1995	9 363	8926	953	416.759.723	17.460.917
1995/1996	13 175	12 425	943	704.468.014	39.722.642
1996/1997	17 755	13 305	749	984.215.805	49.944.804
1997/1998	16 786	10 661	635	975.647.544	81.606.756

(1) = tous les intrants agricoles (semence, engrais, insecticides....)

(2) = matériel agricole, Source : SODEFITEX de TAMBACOUNDA, octobre 2000

Tableau 31 : Estimation sur l'évolution de la population agricole de 1995 – 1999

Années	Ménages agricoles
1995	39 787
1996	40 770
1997	41 753
1998	42 736 (RNA 98)
1999	43 719

N.B : Il n'y a eu qu'un seul recensement de l'Agriculture au SENEGAL depuis 1960 : (c'est celui de 1998) ; les autres données ont été obtenues sur la base d'estimation faite à partir du taux d'accroissement de la population qui est de 2,3% par an.

1.1.3 Principales contraintes

Les principaux facteurs qui font obstacle à la pleine utilisation du potentiel de développement agricole se résument à :

- l'enclavement de la zone qui rend difficile l'intervention des services d'encadrement et l'écoulement des productions,
- le faible accès au crédit
- les péjorations climatiques
- la dégradation de la fertilité des sols
- le faible niveau d'organisation des populations

- la faiblesse et la dispersion du peuplement
- la faiblesse du niveau d'équipement agricole et l'état obsolète du matériel agricole
- le coût élevé du matériel agricole et des intrants
- le manque d'encadrement des producteurs

1.2 Elevage

La région de Tambacounda constitue à bien des égards une zone privilégiée pour le développement des activités pastorales.

Elle compte 3 zones écologiques dans lesquelles s'y sont adaptées les différentes races de ruminants domestiques. La répartition de ces races d'animaux en fonction des zones écologiques est comme suit :

- dans la zone sahéenne : le gobra , les moutons peulhs et maures et la chèvre du Sahel
- dans la zone sahélo-soudanienne : le Djakhore et le waralé
- dans la zone soudano-guinéenne : le taurillon Ndama , le mouton et la chèvre Djallonké

On pratique dans la région 03 (trois) systèmes d'élevage à savoir : le semi-intensif, l'extensif et le mixte. Le sous - secteur occupe une place importante dans l'économie régionale en contribuant à hauteur de 32 % dans la part du secteur primaire à la formation du PIB régional.

1.2.1 Potentialités

La région compte un cheptel important et diversifié. Les principales races de ruminants domestiques existant au Sénégal se répartissent en fonction des zones écologiques. La région de Tambacounda, de par sa position dispose de trois zones écologiques pastorales, en effet vers le Nord du chemin de chemin de fer, nous avons une zone sahéenne correspondant au Ferlo du Sénégal –Oriental, au sud du chemin de fer c'est la zone soudano-guinéenne zone de prédilection des glossines et entre les deux, à cheval sur le chemin de fer, nous trouvons une zone intermédiaire sahélo-soudanienne.

Dans chacune de ces zones des races s'y sont adaptées :

- le Zébu peulh sénégalais communément appelé GOBRA, les moutons peulh et maures ainsi que la zone Nord jusqu'à Bakel.
- le Taurin NDAMA, le mouton et la chèvre djallonké se retrouvent en zone soudano-guinéenne.
- le DJAKHORE(métis zébu /ndama), le Waralé (métis mouton peulh et mouton djallonké) se retrouvent en zone intermédiaire sahélo-guinéenne.
- L'abeille (*Apis mellifica adansoni*) peuple la zone soudano-guinéenne(département de Kédougou et sud Tamba). Tout ce cheptel diversifié recèle un potentiel exploitable et/ou améliorable :
- le potentiel laitier de nos bovins reste modeste 2L/J/Animal,

- l'aptitude bouchère est assez importante en effet dans certaines exploitations le Gain Moyen Quotidien (GMQ) atteint 1,4 Kg chez les bovins et 150g chez les petits ruminants avec un rendement à la transformation variant de 50 à 55%,
- l'exploitation rationnelle de l'abeille permet une production de 20 Kilos de cire par colonie sans compter les produits notamment la gelée royale, le pollen etc. , et surtout l'effet positif net sur la pollinisation donc sur l'arboriculture et les cultures d'une manière générale, mais malheureusement nous n'en sommes qu'à 4 Kilos de miel par ruche.

D'une manière générale les potentialités de l'élevage sont constituées par :

- les pâturages naturels exploitables, représentant 16 % du territoire régional,
- l'existence d'importantes quantités de graines de coton et de résidus de récoltes céréalières non valorisés,
- les qualités de rusticité de la race Ndama et de sa trypanotolérance
- l'existence de races adaptées aux conditions écologiques
- la disponibilité de l'eau et du fourrage en hivernage
- la disponibilité d'un marché extérieur pour la race Ndama
- l'amorce d'une dynamique organisationnelle des éleveurs

1.2.2 Situation du sous-secteur

Les ovins et les caprins représentent 72 % de l'effectif total du cheptel alors que les bovins font 25 %. Le, le département de Tambacounda détient près de 60% de l'ensemble du cheptel et le département de Bakel 39%.

1.2.2.1 Evolution des effectifs

Les ovins (1 072 420) et les caprins (830 184) représentent plus de 71 % de l'effectif total du cheptel. Le cheptel a connu lors de ces dernières années une évolution de 24 % chez les bovins (667 984), 23 % pour les petits ruminants, 22,6 % pour les asins (45 143) et 18 % pour les équins (21 372.) Ce résultat est le fruit d'énormes efforts déployés pour l'éradication de maladies infectieuses meurtrières qui ravageaient le troupeau.(tableau 32).

Tableau 32 : Evolution du cheptel de la région de Tambacounda

Annee	Bovins	Ovins	Caprins	Ovins-Caprins	Asins	Equins
1982	392 047			975 571	28 524	8 633
1983	404 041			1 038 936	29 553	9 067
1984	429 221			1 074 025	30 136	9 257
1985	425 979			1 134 208	30 751	9 447
1986	442 700			1 162 000	30 942	9 564
1987	447 400			1 088 700	25 555	12 467
1988	452 200			1 100 400	26 790	15 022
1989	463 400			1 165 600	29 088	17 022
1990	493 810			1 278 400	30 636	17 102
1991	543 900			1 329 400	32 230	17 920
1992	560 800	723 100	559 800	1 282 900	33 905	18 934
1993	577 630	773 720	598 990	1 372 710	35 100	19 512
1994	594 950	827 880	640 915	1 468 795	37 380	20 032
1995	612 800	885 830	685 780	1 571 610	39 248	20 153
1996	631 180	947 835	733 780	1 681 615	41 210	23 014
1997	650 120	1 014 200	785 120	1 799 320	43 270	24 165
1998	667 984	1 072 420	830 184	2 082 904	45 143	21 372
1999	686 055	1 132 160	876 423	2 008 583	47 152	21 744

Source :Service Régional de l'Elevage de Tambacounda « octobre 2000 »

1.2.2.2. Evolution du cheptel par département de 1995 à 1999

Sur le plan des ressources pastorales (tableaux 33,34 et 35), la région possède d'importants pâturages naturels exploitables couvrant 16% du territoire régional. L'importance de ce potentiel est renforcé par le taux relativement élevé de classement qui se situe autour de 31%, contre un taux de classement national de 25%. Mais chaque année, les feux de brousse détruisent en moyenne 16.158 ha, représentant 40 394 tonnes de matière sèche.

Tableau 33 : Effectifs des ressources pastorales du département de Tambacounda

Annee	Bovins	Ovins	Caprins	Ovin-Caprin	Asins	Equins
1995	294 820	641 310	463 065	1 104 376	11 693	11 005
1996	303 660	686 202	495 480	1 181 682	12 277	11 320
1997	312 775	734 255	530 135	1 264 390	12 890	11 634
1998	321 370	776 406	560 562	1 517 268	13 448	11 949
1999	330 065	819 658	591 782	1 627 801	14 116	12 239

Source :Service Régional de l'Elevage « octobre 2000 »

Tableau 34 : Effectifs des ressources pastorales du département de Bakel

Annee	Bovins	Ovins	Caprins	Ovin-Caprin	Asins	Equins
1995	275 200	224 185	210 710	434 895	27 412	9 055
1996	283 455	239 875	225 455	465 330	28 783	9 117
1997	291 960	256 665	241 240	497 905	30 222	9 178
1998	299 982	271 398	255 088	526 486	31 530	9 240
1999	308 096	286 516	269 298	555 813	32 864	9 301

Source :Service Régional de l'Elevage « octobre 2000 »

Tableau 35 : Effectifs des ressources pastorales du département de Kédougou

Annee	Bovins	Ovins	Caprins	Ovin-Caprin	Asins	Equins
1995	42 780	20 335	12 005	32 340	143	93
1996	44 065	21 758	12 845	34 603	150	123
1997	45 385	23 280	13 745	37 025	158	153
1998	46 632	24 616	14 534	39 150	165	183
1999	47 893	25 986	15 343	41 329	172	204

Source :Service Régional de l'Elevage « octobre 2000 »

1.2.2.3 Situation sanitaire

La situation sanitaire est relativement bonne. De plus en plus les foyers de maladies qui se déclarent sont rapidement maîtrisés ce qui tend à réduire significativement les taux de mortalité. Les foyers des maladies de la liste « A » concernent généralement la peste des petits ruminants, la peste équine, la fièvre aphteuse et le New Castle. Au niveau des maladies de la liste « B » il s'agit surtout des pasteurelloses, du charbon symptomatique, du botulisme, de la brucellose, de la clavelée et de la galle sarcoptique.

A côté de ce type d'intervention, il est organisé la prophylaxie médicale constituée essentiellement par les campagnes annuelles de vaccination, l'immunisation contre les autres maladies et la lutte antiparasitaire. Dans le domaine du mouvement commercial du bétail, les opérateurs ont importé du Mali et de la Mauritanie 4.670 moutons en 1999 pour la tabaski. Pour le mouvement régulier, le commerce intérieur a enregistré en entrées 46.219 têtes dont 60 % d'ovins et 27 % de bovins et en sorties 83.504 animaux dont 54 % d'ovins et 41 % de bovins. Le commerce extérieur a enregistré l'importation de 44.747 animaux provenant principalement du Mali et constitué à plus de 97 % d'ovins.

1.2.2.4 Production

Pour les productions animales, en 1999, le poids total des abattages contrôlés est évalué à 1.148.303 kg et celui des produits halieutiques acheminés dans la région à 2..74.496 kg . Ce qui représente en moyenne une consommation de 7,450 kg /ht/ an contenant des protéines animales. La production de viande au niveau régional est peu importante à cause de la faiblesse des abattages. En moyenne 1,5 % des bovins sont abattus annuellement ainsi que 1,6 % des petits ruminants. Le poids des animaux abattus varient en fonction des différentes catégories comme le montre le tableau 36.

Tableau 36 : Poids moyen des animaux abattus

Catégories d'animaux	Poids moyen (kg)
Taureaux	98,82
Bœufs	94,45
Vaches	79,67
Veaux	54,45
Ovins	12,32
Caprins	10,10

Source : Service Régional de l'Élevage « octobre 2000 »

Le poids total des abattages contrôlés et les abats s'élève à 1 148 303 Kg celui des produits halieutiques acheminés dans notre région s'élève à 2 274 496 Kg soit un poids total de 3 422 799 Kg contenant des protéines animales. On note une augmentation de la consommation per capita qui a atteint 7,45 Kg/hts/an. Sur les 38727 animaux abattus au cours de l'année 1999 et contrôlés officiellement, les taux d'abattage en fonction des différentes catégories sont donnés dans le tableau 37.

Tableau 37: Taux d'abattage

Catégories d'animaux	Taux d'abattage (%)
Taureaux	3,71
Bœufs	2,65
Vaches	13,14
Veaux	3,07
Ovins	23,88
Caprins	53,56

Source : Service Régional de l'Élevage « octobre 2000 »

Le contrôle des denrées alimentaires d'origine animale a fait ressortir des saisies totales en baisse, au nombre de 13 dont 5 Bovins, 5 Caprins et 3 Ovins, pour une valeur de 620.000 FCFA et une baisse notable des abattages clandestins en dépit de la faiblesse des moyens ; l'efficacité de la pression quasi-permanente menée sur le suivi des abattages y est sûrement pour quelque chose. Les saisies partielles sont constituées de 4.200 pièces représentant une valeur financière de 2.454.844 FCFA. Ce qu'on peut retenir de ces saisies partielles : c'est qu'aux périodes fraîches il y'a beaucoup de pièces pulmonaires 11,36% du nombre total mais avec une valeur commerciale peu élevée 195.555 FCFA contrairement aux saisies du mois de Novembre 8,33 % du nombre total mais représente en valeur financière 12,94% du cumul des pertes ; cela se comprend parce qu'il s'agit de saisie de foie (au mois de novembre beaucoup de mares sont tarées et les foies sont soumis à rude épreuve) .

1.2.2.5 Commercialisation

La région est une grande productrice de bétail sur pied. La production moyenne annuelle est estimée à 33 500 bovins et 177 500 ovins/caprins. Les échanges se font avec les pays limitrophes mais surtout avec Dakar qui absorbe 30 % de cette production bovine et 55 % de sa production ovine/caprine. Le mouvement régulier du cheptel a enregistré en moyenne au niveau des entrées/transit 46 219 têtes et 83 504 au niveau des sorties comme l'indique le tableau 38.

Tableau 38 : Mouvement du cheptel dans la région

Types d'animaux	Taux d'entrée/Transit (%)	Taux de sortie (%)
Bovins	26,66	41,35
Ovins	60,29	54,14
Caprins	12,08	4,24
Equins	0,89	0,13
Asins	0,08	0,14

Source : Service Régional de l'Élevage « octobre 2000 »

L'essentiel des animaux importés provient principalement du Mali et se chiffre en moyenne à 44.747 animaux répartis comme l'indique le tableau 39.

Tableau 39 : Effectif du cheptel

Bovins		Ovins		Caprins	
Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%
858	1,92	43.660	97,57	229	0,51

Source : Service Régional de l'Élevage « octobre 2000 »

1.2.3 Principales contraintes

Les principales contraintes qui freinent le développement de l'élevage sont :

- l'insuffisance du maillage des points d'eau pour l'abreuvement du bétail,
- la destruction des pâturages naturels par les feux de brousse,
- le manque d'organisation de la commercialisation,
- les conditions d'octroi de crédits non adaptées,
- l'insuffisance des moyens en personnel et logistique.
- le caractère extensif de l'élevage qui fait qu'on a des performances en deçà des potentialités zootechniques du cheptel (productivité faible)
- le système de commercialisation du bétail et de la viande offre des débouchés aléatoires et très peu rémunérateurs. En effet, la vente des animaux est faite à l'estimation et non au poids, la qualité n'est pas rétribuée
- les établissements de transformation conforme aux normes admises sont insuffisants.
- il n'y a pas d'équipements de collecte, de conservation et de traitement de lait
- l'importance du vol de bétail.

D'autres facteurs en amont expliquent cette situation à savoir : insuffisance des services vétérinaires, difficulté d'accéder aux produits usinés, etc.

1.3 Eaux et Forêts

1.3.1 Foresterie

Le sous-secteur forestier joue un rôle encore très important dans l'économie régionale. Il participe à hauteur de 6,2 % à la contribution du secteur primaire à la formation du PIB régional.

1.3.1.1 Principales potentialités

La région de Tambacounda de par ses conditions climatiques, l'étendue du domaine, est une des dernières réserves forestières du pays. Les principales potentialités de la foresterie reposent sur :

- d'importantes formations forestières diversifiées couvrant 5 406 300 ha soit 91% de la superficie régionale et comprenant : 20.000ha de forêts galeries, 1.496.600 ha de savanes boisées, 5.400 ha de steppes arborées, 3.684.500 ha de savanes arborées et 200.000 ha de savanes arbustives ;
- une bonne pluviométrie et une diversité écologique ;
- la politique de décentralisation et l'adoption d'un nouveau code forestier qui responsabilise davantage les communautés dans la gestion et l'exploitation de la ressource ligneuse ;
- la prise de conscience des populations ;
- une dynamique organisationnelle des populations ;
- l'existence d'un syndicat d'initiative du tourisme et d'une association des professionnels du tourisme.

1.3.1.2 Situation du domaine forestier

La région de Tambacounda de par ses conditions climatiques, l'étendue du domaine, est une des dernières réserves forestières du pays. Le secteur forestier joue un rôle encore très important dans l'économie régionale (alimentation, pharmacopée, habitat, commerce etc.). La région de Tambacounda couvre une superficie de 59 602 km² soit 30,25 % de la superficie du territoire national.

Le domaine forestier est constitué de 17 forêts classées dont 4 dans le département de Bakel, 11 à Tambacounda et 2 à Kédougou, d'un parc national (le Niokolo Koba) et d'une Zone d'Intérêt Cynégétique (ZIC) de la Falémé (tableaux 40; 41; 42 et 43). L'ensemble de ces massifs couvre une superficie de 689844 ha soit 45 % de la superficie régionale. A ces massifs (forêts, parcs nationaux et ZIC) s'ajoute le domaine protégé. Les formations végétales de la région couvrent une superficie de 54063 km², ce qui représente 91% du territoire régional. Avec la régionalisation et la responsabilisation de plus en plus importante des collectivités locales, dans la gestion des ressources forestières de leur terroir, les formations végétales pourraient se maintenir par l'aménagement et la gestion des formations des différents terroirs villageois.

1.3.1.2.1 Statistiques départementales du domaine classé

Depuis plus de vingt ans, le couvert végétal est marqué par une évolution régressive due au déplacement du front agricole du centre du pays vers l'Est, à la transhumance, à l'exploitation forestière, à la baisse de la pluviométrie et aux feux de brousse. En plus, la mauvaise compréhension de la loi sur le domaine national, la recherche de ressources forestières à vocation commerciale ont conduit à une agression importante du domaine forestier. Cette agression qui est remarquable sur les forêts classées de Tambacounda doit imposer un respect strict des domaines classés (tableaux 40, 41, 42 et 43).

Tableau 40 : Domaine département de Tambacounda

MASSIFS	Arrêtés et date de classement	Superficie en ha	Observations
Tamba Nord	2571 du 16.8.39	75 000	Sur rails Sols pauvres et fragiles
Botou	3224 du 03.12.41	11 200	
Koussanar	1584 du 28.04.46	3 600	
Tamba Sud	2400 du 03.01.46	12 500	
Malème Niani	3497 du 01.09.47	50 000	
Ouly	1120 du 19.03.47	50 000	
Koumpentoum	3686 du 10.06.50	6 200	
Panial	4397 du 04.08.60	102 000	
Panlates	4398 du 04.08.60	40 900	
Gouloumbou	6812 du 01.12.68	17 011	
Ndiambour	6813 du 01.12.68	122 500	
PNNK	6009 du 19.08.54	363 000	

Source : Rapport Eaux et Forêts Tamba 1998

Tableau 41 : département de Kédougou

PNNK	6009 du 19.08.54	399.000
ZIC/FALEME	1170 du 29.09.72	1.075.321,25

Source : Rapport Eaux et Forêts Tamba 1998

Tableau 42 : département de Bakel

Bala Est	3159 du 08.09.40	9 450
Bala Ouest	3160 du 08.09.40	22 375
Bala Sud	3161 du 08.09.40	10 375
Goudiry	1159 du 09.03.81	28 750
ZIC/Falémé	1170 du 29.09.72	260 678,75

Source : Rapport Eaux et Forêts Tamba 1998

Tableau 43 : Statistiques régionales du domaine classé

Départements	Superficie (ha)	Nombre Massifs	Superficie classée(ha)	Taux de classement	Observations
Tambacounda	2.032.800	11	853.911	42 %	PNNK
Bakel	1.689.600	04	331.611,75	20 %	ZIC
Kédougou	2.273.800	02	1.474.321,25	65 %	ZIC et PNNK
Région	5.960.200	17	2.659.844	45 %	ZIC et PNNK

Source : Rapport Eaux et Forêts Tamba 1998

1.3.1.2.2 Productions forestières

L'exploitation forestière concerne principalement les combustibles ligneux (charbon de bois et bois de chauffe), le bois d'œuvre, le bois de service et les produits de cueillette. Les recettes tirées de cette exploitation varient entre 600 et 800 millions de francs CFA dont près de 95 % sont constitués par les recettes des combustibles ligneux. L'exploitation de combustibles ligneux se déroule dans le domaine forestier non classé. Le quota moyen alloué ces dernières années tourne autour de 500.000 quintaux pour le charbon de bois et 60.000 stères pour le bois de chauffe. Le « veen » et le « dimb » sont les espèces les plus exploitées en bois d'œuvre et pour le bois de service, le bambou et le rônier sont les prisés.*

Les produits de cueillette exploités sont variés et concernent essentiellement le pain de singe, le madd, la gomme arabique, la gomme mbep, le dankh, le jujube et le tamarin. En matière de production de plants, 169.144 plants ont été produits en 1998 dont la répartition selon les intervenants est comme suit: Réalisations en régie (81500), réalisations villageoises (45 200), réalisations communautaires (12000) et réalisations individuelles (30444). Les réalisations privées représentent plus de la moitié de la production totale de plants; ce qui dénote un engouement des populations pour cette activité. Le département de Kédougou a produit près de 50 % de la production totale de plants avec 55 % des intervenants.

1.3.1.2.3 Activités de protection de la nature

Sur le plan du reboisement les réalisations physiques obtenues en 1998 sont de l'ordre de 121ha de plantations massives, 59 km de plantations linéaires et 2.708 plants d'ombrage. Parmi les plantations massives, les vergers occupent 48 % des superficies dont 53 % dans le département de Kédougou. La protection du forestier est basée sur la lutte passive ou préventive et la lutte active contre les feux de brousse ainsi que la lutte contre l'exploitation frauduleuse (tableau 44). Les populations participent à la lutte contre les feux de brousse à travers des comités de lutte.

Tableau 44 : L'évolution des superficies traitées par la lutte passive et la lutte active

ANNEE	LUTTE PASSIVE Superficie en ha	LUTTE ACTIVE	
		Superficie en ha	Nombre de cas
1993 - 1994	1 116 000	18 036	26
1994 - 1995	2 435 000	18 385	36
1995 - 1996	2 435 000	10 890	41
1996 - 1997	1 700 700	16 818	57
1997 - 1998	2 200 000	41 581	31

Source : I.R.E.F

Au regard des données du tableau, il ressort qu'il a traité en moyenne entre 1.977.340 ha par an 1993 et 1998 par la lutte passive et pour la lutte active c'est 21.142 ha et 38 cas de feux de brousse.

1.3.1.3 Principales contraintes de la foresterie

Les contraintes identifiées dans ce sous secteur s'articulent autour des points suivants : la surexploitation des ressources forestières, les feux de brousse, l'extension des

défrichements, la sécheresse, le manque de personnel d'encadrement et de moyens logistiques.

1.3.2 Pêche continentale

1.3.2.1 Situation du sous- secteur

La région possède un important réseau hydrographique, constitué par le fleuve Sénégal, la Falémé et le fleuve Gambie. Le potentiel halieutique n'est pas maîtrisé, mais est apparemment riche et varié. La pêche est une activité traditionnelle peu développée qui est en général saisonnière à cause de l'instabilité du plan d'eau de la plupart des cours d'eau. Les mises à terre sont très faibles et ne couvrent qu'un marché très restreint.

1.3.2.2 Principales contraintes de la pêche continentale

Le sous- secteur de la pêche est confronté à des problèmes d'équipement en matériel de pêche, d'encadrement et de formation.

1.4 Hydraulique

Principaux atouts du sous-secteur

- la disponibilité de l'eau souterraine dans le bassin sédimentaire
- l'existence d'un important réseau hydrographique
- la priorité accordée à l'alimentation en eau potable des populations par les pouvoirs publics
- la dynamique organisationnelle des populations

1.4.1 Hydraulique rurale et agricole

1.4.1.1 Situation du sous-secteur

Suite aux grandes sécheresses intervenues dans la région et la présence de certaines maladies endémiques, le secteur de l'hydraulique rurale a connu un essor remarquable. La priorité accordée à l'alimentation en eau potable des populations s'est traduite par un accroissement des points d'eau. Les efforts de l'état sont appuyés par l'intervention de l'UNICEF, des projets (PMR/FED, FDL, Programme Saoudien de puits : Phase III, AEPAHE) et les ONG (GADEC, AFVP).

La région compte 835 points d'eau équipés de moyens d'exhaure répartis comme suit : 49 points d'eau équipés en énergie solaire, 780 points d'eau équipés de moteurs ou de pompes manuelles, 6 puits forages. Le taux de couverture en eau potable se situe autour de 24 litres par jour, inférieur à la moyenne nationale qui est de 26 litres par jour. Il est à noter que la région compte un nombre très important de puits dont la situation n'est pas maîtrisée. L'approvisionnement en eau du bétail ne pose aucun problème pendant l'hivernage. Il est par contre difficile pendant la saison sèche ; à cause du tarissement précoce des points d'eau surtout au Nord de la voie ferrée Tambacounda-Kidira.

1.4.1.2 Principales contraintes

Elles peuvent se résumer aux éléments suivants :

- la présence du socle dans la façade Est de la région ;
- la préférence pour certaines populations de l'eau de surface à l'eau des puits ;
- la diversité des marques et types de pompe et moteurs entraîne des difficultés pour la constitution d'un stock de pièces de rechange ;
- mauvais fonctionnement des comités de gestion ;
- la dispersion des villages du département ;
- la vétusté des équipements mécaniques ;
- le manque de moyens matériel et humain des services techniques.

1.4.2 Hydraulique urbaine

1.4.2.1 Situation du sous-secteur

L'hydraulique urbaine intéresse 19% de la population régionale. Cette population est répartie dans trois communes à savoir Tambacounda, Bakel et Kédougou. Au niveau de la région, on distingue 8 forages fonctionnels répartis dans les 3 communes comme indiqué dans les tableaux 45 et 46. Le taux de couverture des besoins urbains se situe autour de 116,3 % et on dénombre 48 branchements pour 1.000 habitants et 0,96 borne fontaine pour 1.000 habitants. Il est à noter que dans les villes de la région les puits sont largement utilisés pour l'alimentation des populations en eau.

Tableau 45 : Répartition des forages dans les communes de la région

Communes	Nbre de forages
Tambacounda	3
Bakel	2
Kédougou	3

Source : Service Régional de l'hydraulique de Tambacounda, 2000

Tableau 46 : Capacité de production par forage et par commune

Tambacounda		Bakel		Kédougou	
Forages	Capacité de production	Forages	Capacité de production	Forages	Capacité de production
F2	35 m ³ /h	F1	20 m ³ /h	F1	16 m ³ /h
F4	80 m ³ /h	F2	20 m ³ /h	F2	16 m ³ /h
F5	300 m ³ /h			F3	16 m ³ /h
TOTAL 3	415 M ³ /h	TOTAL 2	40 m ³ /h	TOTAL 3	48 m ³ /h

Source : Service Régional de l'hydraulique de Tambacounda, 2000

1.4.2.2 Principales contraintes

Elles concernent essentiellement les éléments suivants :

- le coût élevé des investissements, de maintenance et de fonctionnement

- le manque de nappes souterraines dans le socle
- la dispersion de l'habitat et la faible taille de population des agglomérations
- le manque de dynamisme organisationnel des populations
- la cherté de l'eau

1.5 Industrie

1.5.1 Principaux atouts

Les principaux atouts pour l'industrialisation de la région résident dans la mise en valeur des énormes potentialités minières et la valorisation des importantes ressources animales et agricoles que possède la région. La région est en marge de l'activité industrielle en détenant seulement 2% des emplois permanents et en ne contribuant qu'à hauteur de 2 % à la valeur ajoutée nationale. La région ne dispose que de deux unités d'égrenage de coton implantées à Tambacounda et à Kédougou et appartenant à la SODEFITEX. L'unité d'égrenage de Tambacounda a une capacité de 180 tonnes par jour et emploie 414 permanents et 444 temporaires. Celle de Kédougou emploie 60 permanents et 124 temporaires. La région de Tambacounda offre de nombreuses possibilités dans les domaines des mines, de l'agriculture, de l'élevage, des forêts, qui devraient fournir des matières premières pour l'industrie et engendrer l'implantation d'unités. La région de Tambacounda, de par ses potentialités minières confirmées et les ambitieux projets miniers en cours de finalisation, constituera dans un proche avenir un pôle de développement industriel.

1.5.2 Situation du sous-secteur

L'industrialisation est encore à un stade embryonnaire dans la région de Tambacounda. En effet à titre de comparaison, avec l'ensemble du pays, la région ne détient seulement que 2% des emplois permanents et ne contribue qu'à hauteur de 2 % à la valeur ajoutée nationale. La région ne dispose que de deux unités d'égrenage de coton implantées à Tambacounda et à Kédougou et appartenant à la SODEFITEX. L'unité d'égrenage de Tambacounda a une capacité de 180 tonnes par jour et emploie 414 permanents et 444 temporaires. Celle de Kédougou emploie 60 permanents et 124 temporaires. La région de Tambacounda offre de nombreuses possibilités dans les domaines des mines, de l'agriculture, de l'élevage, des forêts, qui devraient fournir des matières premières pour l'industrie et engendrer l'implantation d'unités.

1.5.3 Principales contraintes

Le développement de l'activité industrielle dans la région est limité par certains obstacles dont les plus importants sont :

- la faiblesse des infrastructures routières qui rend difficile l'accès aux zones de production.
- la faiblesse du pouvoir d'achat des populations qui n'offre pas de débouchés pour permettre l'implantation d'unités de fabrication de produits de consommation finale ou pour l'artisanat

- la faiblesse de la production agricole qui ne permet pas sauf pour le coton, de dégager des excédents justifiant l'implantation d'unités de transformation

A ces obstacles s'ajoutent:

- le faible du taux d'électrification
- l'étroitesse du marché local
- le coût élevé des facteurs de production
- le caractère saisonnier de l'activité industrielle

1.6 Mines

1.6.1 Principales potentialités

La région recèle un énorme potentiel minier localisé essentiellement dans le socle ancien qui couvre environ 31.000 km². Les différentes réserves de minerais estimées sont comme suit :

- 800 millions de tonnes de minerais de fer de bonne qualité,
- 30 tonnes d'or à Sabodala,
- 348545 tonnes prouvées de marbre et 1 067 148 tonnes estimées à Ibel, Ndébu et Bandafassi

Grâce aux efforts soutenus de promotion, le secteur minier connaît un important flux de capitaux de recherche minière dans la région de Tambacounda. Ces efforts sont marqués par la présence dans la région de 29 permis de recherche minière attribués à 24 sociétés dont 6 juniors sénégalaises et pour un montant global des engagements de dépenses minimales évalué à 27,5 milliards de F CFA d'ici l'an 2000. L'exploitation des ressources minières de la région nécessitera des investissements importants compte tenu de l'enclavement des zones de localisation, du manque d'eau et de la non généralisation de la nappe.

1.6.2 Situation du sous-secteur

La région possède d'importantes ressources minières non encore exploitées. Les travaux de prospections minières et de cartographie géologique effectués ont permis de mettre en évidence les différents indices de minerais métalliques et non métalliques suivants : Nickel, Platine, Chrome, Argent, Etain, Diamant, Cuivre, Uranium, Manganèse, Phosphates, Wolfram, Colombite, Tantale, Molybdénite, Argiles Industrielles, Barytine, Pierres Ornementales et les Matériaux de Construction.

1.6.2.1 Principales ressources minières de la région

1.6.2.1.1 Gisements de fer

Ils ont été découverts en 1933 et les études approfondies réalisées à partir de 1974 ont révélé que les 3 principaux massifs de koudékourou, kouroudiako et karakaène sont économiquement rentables. A ces réserves prouvées, s'ajoutent les réserves probables et possibles (tableaux 47 et 48).

Tableau 47 : Réserves prouvées(en millions de Tonnes -MT)

Gisements	Minerai superficiel		Minerai profond		TOTAL	
	M.T	% Fe	M.T	% Fe	M.T	% Fe
Koudékourou	42	51,7	199	61,1	241	59,5
Kouroudiakou	7	52,0	35	61,6	42	60,0
Karakaéne	23	51,2	31	60,4	54	56,6
TOTAL	72		265		337	

Source : SREMI - Tamba

Tableau 48 : réserves probables et possibles

Gisements	Réserves probables M.T	Réserves possibles M.T	TOTAL
Koudékourou	42	30	72
Kouroudiakou	5	-	5
Karakaéne	19	-	19
Kouroukobi	5	5	10
Farangalia Goto	30	-	30
Safa	-	10	10

Source : SREMI - Tamba

1.6.2.1.2 Gisements d'or

Toutes les terrasses attenantes à la Falémé sont aurifères, ainsi que presque tous les cours d'eau. L'or alluvionnaire toujours été exploité artisanalement par les populations autochtones. Cette activité occupe plus de 3.000 personnes et offre une production annuelle au moins égale à 500 kg. La présence de cet or été confirmé par les études analytiques suite aux nombreuses recherches et prospectives dont les estimations sont les suivantes : 20 tonnes pour les terrasses, 10 tonnes pour les affluents, avec une teneur gravière moyenne de 229 gr/km³ et une teneur à xx de 0,076 gr/m³. Ces données ont encouragé de nombreuses autres recherches, lesquelles ont abouti à la découverte de deux sites aurifères piloniens qui sont Sabodala et kérékounda :

- la colline de Sabodala située à 255 km au Nord dudit village, à des réserves estimées à 2.754 kg d'or avec une teneur moyenne de 11,5 gr/tonne. Les études géostrucuturales de cette colline et les données qui en sont obtenues permettant d'espérer la découverte d'autres réserves en profondeur et peut être même d'autres corps ;

- la colline de kérékounda se situe à 1 km au Nord -Ouest dudit village. Ses réserves sont estimées à 2.230 kg avec une teneur moyenne de 31,5 gr/tonne. Il y a espoir que ces réserves soient plus importantes à condition que des recherches supplémentaires y soient effectuées.

1.6.2.1.3 Marbre

Dans la région ; six variétés de marbre de haute qualité ornementale ont été identifiées. Elles sont réparties en 3 gisements : Ibel (tableau49), Bandafassi et Ndébou.

En ce qui concerne le Gisement d'Ibel, les variétés identifiées et les réserves estimées sont données par le tableau qui suit

Tableau 49 : Caractéristiques du Gisement d'Ibel

	Variété de gisement	
	Noir fin d'Ibel	Noir chiné et festonné
Réserves prouvées (tonnes)	71 600	97 520
Réserves possibles (tonnes)	143 200	162 540

Source : SREMI - Tamba

S'agissant du gisement de Bandafassi, la variété identifiée est le cipolin bleu rubané. La présence de cornéennes très dures, systématiquement associées à ce type de marbre dans le secteur limite considérablement l'existence de ces réserves à long terme. Cependant, on peut envisager l'extension de l'actuelle carrière de la SOMAF. Les réserves sont estimées à 4320 tonnes. Dans le secteur Thiokoye – Sanigourou où de nombreux gisements ont été localisés, il apparaît indispensable de réaliser des travaux de prospection complémentaires.

Le gisement de Ndébou possède des variétés de marbre que sont : (i) Cipolin conglomérat blanc cassé, (ii) Cipolin conglomérat blanc rosé et (iii) Cipolin conglomérat rose dominant. Ndébou est un important bassin marbrier de 1 km de large et 2 km de long, limité à l'Ouest par des roches basiques et au Nord par les formations de la Falémé. Sa superficie est de 210 ha et ses réserves sont estimées à plus de 800.000 tonnes.

1.6.2.1.4 Gisements de phosphate, d'uranium et de cuivre

D'autres recherches se poursuivent sur le phosphate, le cuivre etc. Concernant le phosphate, le gisement de Manaël estimé à plusieurs millions de tonnes, est assez induré et calcitieux. La qualité n'en fait pas un objectif de choix sur le même plan que les gisements de Thiés ou de Matam néanmoins, on pourrait l'utiliser comme engrais et amendements dans l'agriculture. S'agissant de l'Uranium, le granité de Saraya offre un intérêt métallo génique certain à la poursuite des recherches. Dans le département de Bakel, des indices de cuivre existent à Gabou, Golmi, Koussan et Allingheul. Les réserves sont estimées à 100 millions de tonnes de minerais, soit 1 million de tonne de métal cuivre, ce qui pour l'instant n'est pas économiquement rentable. Les recherches doivent cependant se poursuivre.

1.6.2.1.5 Carrières et les matériaux de construction

Enfin, l'exploitation des carrières constitue le talon d'Achille du secteur des Mines dans la région, ceci est dû à la rareté voire à la presque inexistence de sable dans cette partie du pays marquée par la forte présence de la latérite. Le sable exploité est celui déposé par les eaux de ruissellement dans les dépressions et qui est communément appelé sable de ramassage. C'est ainsi que les lits des affluents de la Gambie et des marigots sont exploités pendant la saison sèche. L'exploitation des ressources minières de la région nécessitera des investissements importants compte tenu de l'enclavement de leur zone de localisation, du manque d'eau engendré par la non généralisation de la nappe.

1.6.3 Principales contraintes

Les principales contraintes du sous-secteur sont :

- le coût élevé des investissements,
- l'enclavement,
- le mouvement erratique des cours des matières,
- un code minier encore peu attractif des potentiels investisseurs,
- le manque de source d'énergie.

1.7 Artisanat

1.7.1 Potentialités

Les principaux atouts de développement de l'artisanat dans la région sont constitués par :

- la capacité d'adaptation de l'artisanat
- l'expansion du marché du B.T.P et du matériel agricole
- la disponibilité d'importantes ressources forestières, minières et en latérite
- le renforcement des capacités organisationnelles, professionnelles et financières des artisans
- l'organisation du marché de l'or par la constitution d'un comptoir d'achat

Devenue la principale destination des menuisiers venant des autres régions du pays, la région de Tambacounda dispose d'importantes potentialités en bois d'œuvre avec la présence d'espèces ligneuses diverses et variées comme le « Veen », le « Dimb », le Néré, le Caïcédrat, le Kapokier, le Ronier etc. A cela, on peut ajouter les ressources minières comme l'or qui est à l'origine d'une Fédération composée de 31 G.I.E constitués en moyenne de 15 Orpailleurs.

3.1.3 Situation de l'alphabétisation

Le taux de l'analphabétisme est passé de 82% en 1996/97 à 79% en 1997/98 ceci, grâce à l'appui des partenaires et à l'engagement des populations et des opérateurs. Dans la région, interviennent plusieurs projets tels que le PAPA, le PADEN, le PGCRN, le PAIS - Etat ainsi que des privés comme la SODEFITEX, CARITAS et certaines ONG. Le nombre total d'auditeurs est de 24.300 dont 11.500 femmes, répartis dans 573 centres d'alphabétisation.

3.1.4 Principales contraintes

- la faible fréquentation des établissements scolaires surtout en milieu rural ;
- le nombre élevé d'écoles à 1 et 2 classes et d'abris provisoires
- la réticence des parents à scolariser leurs enfants, notamment les jeunes filles
- la dispersion de l'habitat et de la faible densité de la population
- le déficit en équipements et en locaux fonctionnels
- le faible revenu des populations
- le manque d'établissements d'enseignement technique et professionnel

Tableau 52 : Evolution des écoles et classes de l'élémentaire

années	IDEN	Ecoles			classes			c.m.g
		fonctionnelles	Non fonctionnelles	total	fonctionnelles.	non fonctionnelles	total	
94/95	BAKEL	45	24	69	127	81	208	06
	KEDOUGOU	62	13	75	143	37	180	00
	TAMBACOUNDA	74	12	86	243	36	279	83
	TOTAL REGION	181	49	230	513	154	667	89
95/96	BAKEL	69	07	76	174	46	220	03
	KEDOUGOU	72	03	75	181	08	189	00
	TAMBACOUNDA	97	14	111	289	46	335	28
	TOTAL REGION	238	24	62	644	100	744	31
96/97	BAKEL	89	07	96	235	10	245	18
	KEDOUGOU	90	00	90	221	00	221	00
	TAMBACOUNDA	135	11	146	365	13	378	73
	TOTAL REGION	314	18	332	821	23	844	91
97/98	BAKEL							
	KEDOUGOU							
	TAMBACOUNDA							
	TOTAL REGION	401	15	416	975	102	1077	111
98/99	BAKEL							
	KEDOUGOU							
	TAMBACOUNDA							
	TOTAL REGION	434	15	449	1074	103	1177	120
							31	

Sources : BA (S.G) ; Situation économique régionale de Tambacounda –Mars 1998
WARORE (M. ND) ; Rapport introductif au CRD Spécial du 19-09-2000

Tableau 53 : Evolution des effectifs de l'élémentaire

I.D.E.N	1994 / 1995			1995 / 1996			1996 / 1997			1997 / 1998			1998 / 1999		
	G	F	T	G	F	T	G	F	T	G	F	T	G	F	T
BAKEL	4417	2552	6969	5704	3742	9446	7121	5094	12384						
KEDOUGOU	3665	1654	5319	4654	2675	7329	4810	3449	9029						
TAMBA	8316	5607	13293	9892	7120	17012	11605	8521	20197						
TOTAL REGION	127487	10845	28332	20250	13537	33787	24546	17064	41610						

Source : Service régional de la prévision et de la statistique « Situation économique régionale de Tambacounda -Mars 1998 »

Tableau 54: Répartition des écoles par nombre de classes

I.D.E.N	TOTAL ECOLES	à 1 classe	à 2 classes	A 3 classes	à 4 classes	à 5 classes	à 6 classes	à 7 classes	à 8 classes	à 9 classes	à 10 classes	à 11 classes	à 12 classes
	BAKEL	96	49	22	08	04	04	01	02	00	01	01	00
KEDOUGOU	91	35	30	09	06	04	04	01	00	00	00	00	02
TAMBA	147	92	17	14	04	02	05	01	00	03	02	01	06
TOTAL REGION	334	176	69	31	14	10	10	04	00	04	03	01	12

Source : Service régional de la prévision et de la statistique « Situation économique régionale de Tambacounda -Mars 1998 »

Tableau 55 : Situation de l'alphabétisation

DEPARTEMENTS	Nbre de MONITEURS			MONITEURS							Nbre de centres	Centres à 1 coh.	Centres à 2 coh.	Effectifs Alphab.	H	F
	T	H	F	Néo-ana	CEPE	BFE M	BAC	Non ident.	Arabe							
BAKEL	63	46	17	18	30	05	00	08	02	63	15	48	3373	1707	1666	
KEDOUGOU	71	47	24	06	49	16	00	00	00	71	21	50	3565	1743	1822	
TAMBA	105	92	13	57	36	06	01	05	00	105	30	73	4635	2685	1950	
REGION	239	185	54	81	115	27	01	13	02	239	66	171	11.573	6135	5438	

Source : Service régional de la prévision et de la statistique

Tableau 56: Opérateurs et Centres en Alphabétisation (département de Bakel)

Projets	Opérateurs	Nombre CAF		Nombre ECB			Total
		Niveau 1	Niveau 2	1ère	2è	3è	
PAPA	ACUPROS		40				40
	ADIGE		14				14
	AERAB		11			02	13
	AADEB-SOOBE		05				05
	AED/ ABK	10					10
	FONGS	20					20
	ENVIRON.2001	30					30
	ASED	10					10
	GRADIL	10					10
	Jokkare- Endam	10					10
	Soxaana Fedde	30					30
PADEN	AED/ ABK		10				10
	PADEC	03					03
PAIS-ETAT	AFBG		05				05
	BAMTARE		05				05
	SOXAANA F.		05				05
	AED/ ABK		05				
	IDEN	05					05
	AAEDB-SOOBE		05				05
PGCRN	CGRN	15					15
TOTAL	IDEN	98	105			2	195

Source : Inspection d'Académie « Rapport Introductif au CRD Spécial du 19-09- 00 »

Tableau 57 : Opérateurs et Centres en Alphabétisation (département de Kédougou)

Projets	Opérateurs	Nombre CAF		Nombre ECB			Total
		Niveau 1	Niveau 2	1ère	2è	3è	
PAPA	MFR	20	10				30
	XALL YOON	10					10
	ENTTK	10	20				30
	GAVD	20	10			04	34
	ECARP	20	13			04	37
PGCRN	CGRN	08	06				14
PAIS-ETAT	SODEFITEX	05					
	IDEN						
	GAVD						
	MENTM	05					
TOTAL	IDEN	85	103			08	196

Tableau 58: Opérateurs et Centres en Alphabétisation (département de Tambacounda)

Projets	Opérateurs	Nombre CAF		Nombre ECB			Total
		Niveau 1	Niveau 2	1ère	2è	3è	
	OIEC					03	03
	CADRE		10				10
	CADRE GERMAU	20					20
	ARP	20	10				30
	ADOA	20			20		40
	EKAF	10	10		10		30
	GRACE 1		13				13
	GRACE 2	20			10		30
	PADEC	10					10
	DADO LIGO	05					05
	Nikolo Badiar	05					05
	FONGS	20					20
	UGOAFK		10				10
PADEN	COPADEN		06				06
	EDOA		03				03
	PADEC		03				03
PAIS- ETAT	ARP		07				07
	EDOA		03				03
	EKAF	07					07
	Kamben Tessito		07				07
	Fedde Bamtare		05				05
	UPDR/ R		06				06
TOSTAN	TOSTAN/ TBA	38					38
PGCRN	CGRN/ Néttéboulou	06					06
	CGRN/ Missirah	05					05
	TOTAL	IDEN	217	165		3	395
TOTAL	REGION						786

Source : Inspection d'Académie « Rapport Introductif au CRD Spécial du 19-09- 00 »

D'une manière générale, c'est le département de Tambacounda qui abrite la majorité des effectifs du primaire (49 %) et 72 % au niveau de l'enseignement moyen. L'enseignement moyen et secondaire général connaît un développement ces dernières années. Cependant malgré la directive de créer un CEM dans chaque chef-lieu d'arrondissement, aucun des chefs-lieux d'arrondissement du département de Kédougou n'est encore doté d'un CEM. Il en est de même pour Missirah, Koussanar et Maka dans le département de Tambacounda. Cette situation, limite les capacités d'accueil au moment où avec l'augmentation des effectifs dans l'élémentaire, on continue d'enregistrer des performances aux examens d'entrée en 6^{ème}.

Les établissements de la région restent également confrontés à un sous équipement notoire en matériel didactique et en mobilier à savoir :

- un déficit de tables-bancs, armoires, chaises et bureaux,
- un matériel de physique et de sciences naturelles des laboratoires vétuste.

Il est à signaler que, de plus en plus, par le biais des Associations des Parents d'élèves (APE), les populations participent à la réalisation de salles de classes et à leur équipement dans le cadre de PDRH2. Quant à la formation professionnelle, la région est peu dotée en établissements d'enseignement technique. On peut cependant citer :

- 3 centres d'enseignement technique féminin
- 1 centre d'enseignement technique privé à Tambacounda
- 1 lycée technique, industriel et minier à Kédougou.

Le nouveau lycée technique industriel et minier de Kédougou qui a démarré en 1998, contribuera sans doute à mieux prendre en compte les besoins en formation de la région. Il faut cependant souligner que le Centre de Perfectionnement Agricole et Artisanal de Missirah et le Centre d'Enseignement Moyen Pratique de Koussanar qui assuraient une formation pratique aux jeunes ruraux ne sont plus fonctionnels et ne dépendent plus de l'Education nationale. Concernant l'alphabétisation, elle a connu un réel essor ces dernières années. Essor illustré par le nombre important d'opérateurs mais également par la diversité des programmes en cours.

- la faible fréquentation des établissements scolaires surtout en milieu rural ;
- le nombre élevé d'écoles à 1 et 2 classes et d'abris provisoires
- la réticence des parents à scolariser leurs enfants, notamment les jeunes filles
- la dispersion de l'habitat et de la faible densité de la population
- le déficit en équipements et en locaux fonctionnels
- le faible revenu des populations
- le manque d'établissements d'enseignement technique et professionnel

3.2. SANTE ET ACTION SOCIALE

3.2.1. Situation

Les différents rapports élaborés par la région et plusieurs études réalisées dans la zone permettent d'avoir des chiffres régionaux. Ces différentes enquêtes sont le RGPH de 1978, l'EDS II, projet sen.86/007 en 1989, l'AFVP 1989, Dr DIAKHATE 1995 etc. Le RGPH de 1978 estimait à 19,3 pour 1000 le taux brut de mortalité (moyenne binationale), alors qu'antérieurement (70/71) le BNR l'avait estimé à 20,3 pour 1000 (moyenne nationale) et à 24,6 pour 1000 pour la région du Sénégal oriental. L'écart entre ces deux niveaux n'a certainement pas changé même si ces taux ont dû subir des baisses. Cette baisse a été très significative chez les enfants qui, entre 1971 et 1985 est passée de :

- quotient de mortalité infantile 120 pour 1000 à 68,4 pour 1000 (moyenne nationale) et dans la région 96 pour 1000 (EDS II 92/93)
- quotient de mortalité juvénile 189 pour 1000 à 114 pour 1000 (moyenne nationale) et dans la région 166 pour 1000 (EDS II 1992/93)
- quotient de mortalité infanto-juvénile 430 pour 1000 (BNR 1978) à 275 pour 1000 (AFVP 1989) et 156 pour 1000 dans la région (EDS II 92/93).

Toujours, selon EDS II la mortalité néonatale et post- néonatale étaient respectivement dans la région de 43 pour 1000 et de 54 pour 1000. Quant à la mortalité maternelle l'enquête du projet sen /86/007 de 1989 situe le taux à 850 pour 100 000 naissances vivantes dans la région alors que la moyenne nationale est de 510 pour 100 000 naissances vivantes.

La probabilité pour une femme de décéder par suite de grossesse était de 1/16 dans la région en 1989. La faiblesse de la scolarisation des filles, la procréation à des âges très avancés (entre 30 et 40 ans) n'ont pas manqué de jouer un rôle dans cette situation selon le SMI/PF. Les groupes ethniques les plus vulnérables sont les poular et les wolofs selon les résultats de l'enquête effectuée par l'AFVP en 1989.

En outre la situation géophysique et écologique de la région expose les populations à des risques d'épidémies (choléra, méningite, Fièvre jaune, Maladies auxquelles s'attaquent le PEV), et à certaines maladies spécifiques comme le goitre et onchocercose. Des programmes sont en cours d'exécution pour réduire ces risques. Les taux de couverture atteints à ce jour tels qu'il ressort des rapports de situation des districts (1995) sont les suivants :

- PEV enfants complètement vaccinés = 47,85% (1995),
- Onchocercose : taux de couverture à l'ivermectine = 75% (1995)
- Goitre : mise sur le marché de sel iodé depuis début 1995

La situation sanitaire de la région a connu de réels progrès ces dernières années. La partie Sud-Est de la région se caractérise encore par la présence de maladies endémiques notamment l'Onchocercose et le ver de Guinée. Ces maladies endémiques ont des effets négatifs sur la productivité des personnes atteintes. Celles liées à l'eau non potable favorisent dans une bonne partie de la région, la prolifération des diarrhées. L'Onchocercose qui occasionne la cécité a des implications sociales très importantes particulièrement dans le Kédougou.

Le paludisme reste encore de très loin la principale cause de mortalité dans la région. Il sévit surtout en hivernage et occasionne un taux élevé de mortalité infantile et chez les femmes en grossesse.

3.2.2. Infrastructures

En 1997, la carte sanitaire de la région de Tambacounda se présente comme suit :

Tableau 59 : Carte sanitaire en 1997

Infrastructures	Nombre
hôpital régional	1
pharmacie régionale d'approvisionnement	1
Districts de santé ¹	4
Service des Grandes Endémies	1
CRAS	1
Brigade régionale d'hygiène	1
Sous Brigades d'hygiène	5
Postes de Santé ruraux	65
Postes de Santé urbains	3
Maternités rurales	16
Cases de Santé	164
Cliniques privées	2
Officines	8
Dépôts privés de médicament	9
Infirmieries privées	7
Infirmieries de service	12
Léproserie	1
Villages psychiatriques	2
Centre de référence SMI/PF	1

Source : Service Régional de la Prévision et de la Statistique 1997

La région est relativement peu pourvue en formation sanitaire. Elle ne dispose que d'un hôpital. On compte 1 centre de santé pour 112 129 habitants et la distance moyenne qui sépare les centres de référence des postes de santé est de 75 km. En milieu rural, on note cependant un élan de mobilisation des populations par la réalisation d'infrastructures et l'achat de médicaments. Malgré cet effort, les populations continuent de faire de longues distances pour se faire soigner.

3.2.3. Personnel

La situation du personnel de santé dans la région est la suivante :

- 7 médecins, soit un médecin pour 100 000 habitants
- 77 infirmiers, soit un infirmier pour 4 000 habitants
- 17 sages – femmes, soit 1 sage – femme pour 6 596 femmes en âge de procréer, la moyenne nationale est de 1 sage femme pour 3000 femmes en âge de procréer.

¹ Districts de Tambacounda, Bakel, Kédougou et Goudiry.

Tableau 60 : Répartition du personnel socio – sanitaire par structure

R.M	Hôpital Régional	Serv. Gdes Endémies	PMI-Région	Sce Régional hygiène	CRAS	Bakel	Goudiry	Kédougou	Tamba	TOTAL
00	01	00	00	00	00	00	00	00	00	01
01	03	00	00	00	00	00	00	00	00	03
02	01	00	00	00	00	01	01	01	02	08
00	01	00	00	00	00	00	00	00	00	01
00	01	00	00	00	00	00	00	00	00	01
01	00	00	00	00	00	01	01	01	05	09
02	01	00	00	00	00	00	01	01	00	05
00	02	00	00	00	00	01	00	01	01	05
00	01	-	00	00	00	00	01	01	01	
00	00	00	00	00	00	00	00	00	00	
00	01	00	00	00	00	00	00	-	-	
00	01	00	00	00	00	00	00	-	-	
00	01	-	00	00	02	00	00	00	01	04
00	01	00	00	00	00	00	00	00	01	01
00	01	00	00	00	00	00	00	00	01	01
00	28	01	03	00	00	21	21	16	27	14
01	03	00	02	00	00	03	02	01	02	
00	01	00	00	00	00	00	00	-	-	
00	00	00	00	01	00	00	00	-	-	
00	00	00	00	00	00	00	00	-	-	
00	00	01	00	04	00	01	01	01	-	
00	00	00	00	11	00	02	04	02	00	
00	00	01	00	08	00	01	03	02	02	
00	02	00	01	00	00	00	00	-	01	
00	07	00	00	00	00	39	64	23	104	
00	00	00	00	00	00	-	109	15	104	
00	00	00	02	00	00	18	32	22	48	
01	04	03	00	00	00	02	02	01	02	
00	01	00	00	00	00	01	00	-	02	
00	03	00	00	00	00	00	00	-	00	
00	02	00	00	00	00	00	00	-	00	
02	22	01	01	00	00	06	04	-	02	
10	88	09	09	24	02	98	246	88	298	

Source : Région Médicale de Tambacounda, Décembre 1996

² Pharmaciens : 01 du public et 8 du privé

Tableau 61 : Répartition de la logistique par structure socio – sanitaire

	Véhicule léger (liaison)	Véhicule 4x4 TT	Ambulance	Moto 125cc	Moto 50 cc	Mobylette P50	Observations
Région médicale	02	02	00	01	00	00	une 4X4 et une 405 sur clé
H. Régionale	01	01	03	00	00	00	
Gdes Endémies	00	05	00	01	00	00	04 véhicules Oncho. 01 véhicule lèpre
Scé Rég. SMI-PF	01	00	00	01	00	00	
C.R.A.S	00	00	00	00	00	01	
District Bakel	00	02	01	12	05	03	Ps = 10 motos dont 01 mauvais état, une 4X4 en panne ; 01 ambulance non adaptée
District Goudiry	00	01	02	11	09	01	Ps = 06 motos 125 ; 09 motos 50 et 01 ambulance non adaptée
District Kédougou	00	03	01	00	-	-	02 véhicules sur clé, l'autre en mauvais état.
District Tamba	00	02	00	12	11	04	Une 4X4 en mauvais état mobile ; Tous les P50 en mauvais état.
TOTAL	04	16	07	38	25	09	

Source : Région Médicale de Tambacounda, Décembre 1996

Ainsi, à travers ces différents tableaux, on constate que la région est relativement peu pourvue en formation sanitaire. Elle ne dispose que d'un hôpital avec quelques services de soins intensifs fonctionnels. Elle compte 1 centre de santé pour 112 129 habitants et la distance moyenne qui sépare les centres de référence des postes de santé est de 75 km. En milieu rural, on note cependant un élan de mobilisation des populations par la réalisation d'infrastructures et l'achat de médicaments. Malgré cet effort, les populations continuent de faire de longues distances pour accéder aux infrastructures et aux soins de santé.

3.2.4.Principales contraintes

Elles tournent essentiellement autour des aspects ci-après :

- Insuffisance numérique des infrastructures
- Insuffisance d'équipements sanitaires
- Insuffisance de personnel qualifié
- Forte prévalence de maladies endémiques
- Pénurie fréquente de médicaments et de vaccins
- Forte prévalence de MST/SIDA
- Difficultés d'évacuation des malades
- Insuffisance des structures d'éducation pour la santé
- Gestion insuffisante de la pharmacopée
- Taux élevés de grossesses précoces et non désirées
- Coût élevé des appareils pour les handicapés
- Coût élevé des médicaments
- Menaces de maladies à potentiel épidémique
- Taux élevé de mortalité maternelle et infantile

3.3. URBANISME ET HABITAT

L'habitat urbain ou semi-urbain concerne les agglomérations de Tambacounda, Kédougou et Bakel. Dans certains cas, la qualité et le confort de l'habitat sont assez précaires. L'adduction d'eau potable tout comme l'éclairage public ne couvrent pas tous les quartiers.

C'est ainsi que de nombreuses concessions ne sont pas connectées aux réseaux d'adduction d'eau courante et d'électricité. La faiblesse de la couverture en infrastructures n'a pas permis, conformément aux recommandations du Schéma Régional d'Aménagement du Territoire, aux centres de Tambacounda, Kédougou et Bakel, de jouer respectivement le rôle de pôle national et de pôle régional.

3.3.1. Principaux atouts

Les opportunités de développement du sous-secteur de l'urbanisme et de l'habitat sont principalement :

- la responsabilisation des collectivités locales dans la planification urbaine et la gestion du cadastre rural
- l'existence d'un potentiel important de matériaux locaux adaptés à la construction
- le perfectionnement et la dynamique organisationnelle des artisans du BTP
- l'engouement des émigrés à investir dans le bâti
- le renforcement du tissu urbain avec les perspectives de valorisation des ressources minières telles que l'or de sabodala
- la prise de conscience par les autorités de la nécessité impérieuse de faire jouer à la région sa vocation économique compte tenu des importantes ressources aptes à diversifier les sources de la croissance
- la volonté politique affirmée de désenclaver la région pour permettre un développement véritables des échanges commerciaux au niveau de la sous-région

3.3.2. Situation du sous-secteur

La région de Tambacounda dont le taux d'urbanisation se situe autour de 18%, présente encore une physionomie rurale qui découle de la faiblesse de son réseau urbain, constitué seulement par trois agglomérations de taille moyenne, à savoir Tambacounda, Bakel et Kédougou. Sur la période 1960/99, la population urbaine est passée de 15 000 à 88 515 habitants avec une concentration dans la capitale régionale soit (72%). Cet accroissement rapide de la population urbaine plus marqué au niveau des agglomérations de Tambacounda et de Kédougou, est fortement alimenté par les phénomènes migratoires provenant des pays frontaliers et des régions du sine saloum et du baol en quête de nouvelles terres de culture.

L'habitat planifié est très peu développé dans la région, où il n'y a environ que 188 logements de type économique réalisés par la S.N.H.L.M. Cependant, avec les immigrés qui investissent massivement dans le sous secteur, la qualité et le confort de l'habitat se sont considérablement améliorés.

La demande en parcelles viabilisées se présente comme suit :

Tambacounda :	500 parcelles par an
Kédougou :	100 parcelles par an
Bakel :	100 parcelles par an

Depuis 1976, le taux de couverture des besoins en parcelles viabilisées varie entre 40% et 50%. Cependant il faut souligner que des difficultés de mobilisation de l'apport personnel entravent de plus en plus la satisfaction des besoins. En effet, les difficultés de mobilisations des ressources du Fonds pour l'Amélioration de l'Habitat et de l'Urbanisme (FAHU) limitent

les ambitions des projets opérationnels d'urbanisme pour faciliter l'accès à la propriété foncière.

Pour faire face aux besoins croissants de logements, l'Etat a mis en place diverses politiques :

- Création de parcelles assainies
- Création de coopératives d'habitat
- Ouverture du secteur aux capitaux privés.

Néanmoins ces politiques connaissent des limites et des contraintes comme :

- les difficultés d'accès au crédit
- le renchérissement des coûts des matériaux de construction suite à la dévaluation intervenue en janvier 1994 et au coût du transport relativement élevé.

Aussi, les zones résidentielles à caractère urbain se développent davantage à Tambacounda et principalement dans les grands centres, où les activités économiques sont les plus importantes et où on trouve l'essentiel des équipements collectifs exerçant une certaine polarisation sur les populations.

Le Coût très élevé des matériaux modernes de construction, notamment le ciment, le fer et le gravier, engendré par les frais onéreux de transport, freine le développement de ce sous secteur. Hormis certaines localités comme Koumpentoum, Koussanar, Missirah, Maka, Koulibantang, Kothiary, Bala, Goudiry, Kidira, Diawara et Saraya qui sont loties, la plupart des chefs-lieux d'arrondissement et de communautés rurales ou des relais urbains ne disposent pas d'outils de gestion permettant de canaliser les investissements immobiliers sur le sol et d'orienter la mise en valeur du territoire.

Les Plans Directeurs de Tambacounda, Bakel et Kédougou approuvés depuis au moins 10 ans sont dépassés par l'évolution démographique de ces localités. Seule la Commune de Kédougou dispose d'un PIC élaboré en 1998 avec l'appui du Fonds de Développement Local de Kédougou.

3.3.3. Principales contraintes

Les principales contraintes du sous - secteurs sont :

- la cherté des matériaux de construction importés
- le faible pouvoir d'achat des populations locales
- le manque de viabilisation des lotissements
- le manque d'instruments actuels de planification et de gestion du développement des villes
- l'enclavement

3.4. JEUNESSE ET SPORTS

La région accuse un déficit relatif en infrastructures. Celles-ci sont essentiellement localisées en milieu urbain. Elles se résument à :

- 3 stades régionaux omnisports dont un classé catégorie régionale
- 15 terrains de basket dont 12 praticables et 03 en voie de réfection
- 1 piste d'athlétisme
- 3 salles de fête municipales
- 3 CDEPS
- 1 centre culturel
- 2 bibliothèques publiques
- 15 foyers de jeunes
- 1 salle de cinéma (commune de Tambacounda)
- 3 dancings

On note un nombre important d'associations de jeunes regroupées en ASC qui ne sont fonctionnelles que pendant les vacances scolaires. Le personnel et les structures d'encadrement font défaut pour pouvoir orienter les jeunes dans les activités d'insertion économique. Pour l'animation culturelle, il existe dans la région des troupes théâtrales dont les productions sont encore timides. Les plus grandes manifestations culturelles de la région sont constituées par les fêtes d'initiation des Bassaris et les Journées culturelles de Bakel et de Kédougou. Au niveau de la sous région, il est institué des manifestations culturelles annuelles sous l'égide des structures comme la SAFRA et la TRIPARTITE, regroupant :

* pour la SAFRA les villes de :

- Tambacounda (Sénégal)
- Bassé (Gambie)
- Gabou (Guinée Bissau)
- Labbé (Guinée Conakry)
- Sélibaby (Mauritanie)
- Kayes (Mali)

* pour la TRIPARTITE les villes de :

- Kédougou (Sénégal)
- Kéniéba (Mali)
- Mali (Guinée Conakry)

3.5. Culture et Loisirs

3.5.1. Potentialités

- les immenses potentialités culturelles de la région ;
- la qualité artistique des ressources humaines ;
- la politique de décentralisation de l'action culturelle.

La région de Tambacounda recèle d'immenses potentialités culturelles et artistiques. Les populations essentiellement rurales et semi urbaines ont conservé et développent leur culture dans ses formes les plus authentiques. C'est ainsi que les communautés linguistiques et ethniques, à des moments précis ou occasionnels, véhiculent leur patrimoine culturel séculaire et enrichissent en organisant des cérémonies traditionnelles riches et variées comme les fêtes annuelles, les initiations, les journées culturelles etc.).

3.5.2. Situation du sous-secteur

Pour l'animation culturelle, il existe dans la région des troupes théâtrales dont les productions sont encore timides. Les plus grandes manifestations culturelles de la région sont constituées par les fêtes d'initiation des Bassaris et les Journées culturelles de Bakel et de Kédougou. Au niveau de la sous région, il est institué des manifestations culturelles annuelles sous l'égide des structures comme la SAFRA et la TRIPARTITE.

3.5.3. Principales contraintes

- l'inadéquation du cadre juridique et fiscal ;
- le manque d'infrastructures et d'équipements ;
- le faible niveau d'organisation des artistes ;
- le manque de formation des artistes ;
- le manque de politique de promotion ;
- le manque de mécènes ;
- la faiblesse de l'animation culturelle ;

3.6. EMPLOI – SOUS EMPLOI ET CHOMAGE

3.6.1. Taux d'activité par Age et par Sexe

Les âges d'activité les plus intenses se situent entre 20 et 60 ans. Le taux brut d'activité (TBA) s'élève à 33,6% pour les 2 sexes réunis. Il est près de trois fois plus important chez les hommes que les femmes (51,3% contre 16,7%). Cet écart ne serait pas conforme à la réalité mais serait plutôt du à un mauvais classement. En effet, certaines femmes, malgré leur participation à l'activité économique en plus de leurs tâches domestiques, ont été classées comme femmes au foyer donc inactives. Le taux spécifique masculin est de 83,5 % contre 26,6 % pour le taux féminin. Le taux d'activité augmente régulièrement avec l'âge avant de décroître dans les derniers groupes d'âges. Il est encore assez substantiel à 60 ans et plus,

prouve que l'activité se poursuit jusqu'à un âge très avancé, notamment en milieu rural. Le taux spécifique d'activité est plus élevé que le taux national qui avoisine les 45 %.

Le taux d'activité urbain est moins élevé que le taux d'activité rural (26,0 % contre 35%) en raison entre autres d'une scolarisation plus disséminée en zone urbaine. Le taux d'activité, tous âges confondus, est plus important en milieu rural qu'en milieu urbain. L'écart est plus sensible pour les premiers groupes d'âge, qui sont des âges de fréquentation scolaire plus importants en milieu urbain.

Quel que soit le milieu, le taux d'activité augmente avec l'âge, plafonne aux âges adultes avant de décroître pour les derniers groupes d'âge. Alors que les taux d'activité masculins aux âges adultes ne sont pas très différents entre le milieu urbain et rural, l'écart est très marqué pour le sexe féminin.

Tableau 62: Taux d'activité par Age (%) et par Sexe

ENSEMBLE			
Ages	Masculin	Féminin	Ensemble
10-14	56,8	20,5	38,8
15-19	78,7	24,7	49,4
20-24	90,0	27,4	55,4
25-29	95,4	29,0	57,2
30-34	96,6	29,9	61,3
35-39	96,8	31,0	62,3
40-44	96,7	31,9	65,7
45-49	85,5	30,4	64,4
50-54	94,8	29,9	66,4
55-59	88,6	26,5	59,8
60 et +	51,3	16,7	33,6
TBA	51,3	16,7	33,6
TOTAL	94 309	32 298	126 607
TSA	83,5	26,6	54,0

source : R.G.P.H.1988

3.6.2. Population active

La région de Tambacounda compte 142 605 actifs dont 7 553 chômeurs soit cinq chômeurs pour 100 actifs. L'essentiel de la population active est composé d'hommes (105 326 soit 73,8 %). Le volume global des chômeurs est plus important chez les hommes (4 992) que chez les femmes (2 561) ; il n'en demeure pas de même en terme relatif (6,8 % des actifs chez les femmes et 4,7 % chez les hommes). 88 % des actifs sont des ruraux 45 % des chômeurs, des urbains. Toutefois, l'activité féminine semble être sous-estimée, beaucoup de femmes ayant été classées femmes au foyer, donc inactives.

Tableau 63 : Effectif de la population active sénégalaise résidente de 10 ans plus selon le milieu de résidence

Sexe	Urbain	Rural	Ensemble
Masculin			
Occupés	11 094	11 094	100 334
Chômeurs	2 366	2 627	4 992
Actifs	13 460	91 866	105 326
FEMININ			
Occupés	2 033	32 685	34 718
Chômeurs	1 031	1 530	2 561
Actifs	3 064	34 215	37 279
ENSEMBLE			
Occupés	13 127	121 925	135 052
Chômeurs	3 397	4 156	7 553
Actifs	16 524	126 181	142 605

source :R.G.P.H.1988

3.6.3. Taux de chômage

Le taux de chômage de la région est relativement bas (3,5 %), comparé au taux national qui tourne de 15 %. Le taux de chômage est pratiquement égal pour les 2 sexes (3,8 % contre 3,4 %). Il décroît au fur et à mesure que l'on avance en âge et atteint son maximum entre 20-24 ans si l'on émet quelques réserves pour les nombres antérieurs. Quel que soit le sexe, le taux de chômage est beaucoup plus important en milieu urbain qu'en milieu rural. En effet, le chômage est un phénomène essentiellement urbain consécutif à un équilibre entre l'offre et la demande d'emploi. Le chômage urbain féminin semble avoir été surestimé en particulier à 60 ans et plus où le taux est anormalement élevé.

Tableau 64 : Taux de chômage (en %) par Age, par Sexe et Milieu de résidence

Age	Urbain		Rural		Ensemble	
	Chômeurs		Chômeurs		Chômeurs	
Ensemble	N	%	N	%	N	%
10-14	446	46,0	589	4,0	1 035	6,6
15-19	605	30,1	439	2,5	1 044	5,3
20-24	496	24,3	276	2,0	772	4,9
25-29	367	16,5	176	1,1	543	3,1
30-34	173	8,8	91	0,9	264	2,82
35-39	127	7,0	78	0,7	205	1,6
40-44	58	4,7	27	0,4	85	1,1
45-49	48	4,3	36	0,5	84	1,0
50-54	36	4,8	28	0,6	64	1,2
55-59	29	5,5	36	0,8	65	1,3
60 et +	81	11,7	215	3,4	296	4,3
TOTAL	2 466	16,1	1 991	1,8	4 457	3,5

Source:R.G.P.H. 1988

3.6.4. Situation dans la profession

On note un net déséquilibre entre les différentes professions : employeurs, salariés, indépendants, apprentis. Les aides et les indépendants sont au nombre de 134271 personnes et constituent 90,7% du total. L'importance des indépendants est plus prononcée en milieu urbain. L'importance dans le secteur des indépendants ou des aides en milieu rural se perçoit beaucoup plus dans le tableau « Population active par grands groupes professionnels », où le secteur primaire est fortement mis en relief dans la rubrique agriculture/transformation (126578 personnes représentant 85,6% du total). Le volume et le poids des activités agricoles et pastorales de cette région et les activités de transformation qui en découlent peuvent expliquer le nombre important de ce groupe professionnel agriculture/transformation qui devance de très loin les autres catégories socioprofessionnelles extrêmement sous-représentées : production (4,2%), ventes et services (4,2%), commerciales/services (2,3%) etc.

En définitive l'économie régionale, dominée fortement par le secteur primaire, principalement par l'agriculture et l'élevage, ne contribue que pour 2,8% à la formation du P.I.B National. Ceci dénote la faiblesse de la participation de la région au processus de développement économique et social du pays, et la faible intégration de l'économie régionale à l'économie nationale, malgré d'énormes ressources et potentialités naturelles, minières, touristiques et culturelles. Le déséquilibre économique entre le niveau régional et national est accentué par un déséquilibre intra-régional, entre le milieu urbain et rural, et qui a connu pour conséquence une répartition inégale des populations dans l'espace régional.

Dans ce contexte, les activités rémunérées (apprentis, employeurs, ouvriers et manœuvres), exercées surtout en milieu urbain, trouvent aussi leurs limites dans le manque d'entreprises industrielles, agricoles ou commerciales.

Tableau 65 : Répartition de la population active dans la profession

Population active selon la situation dans la profession	Effectifs	Taux (%)
Employeurs	753	0,5
Salariés	7 068	4,8
Indépendants	65 366	44,1
Aides	68 905	46,2
Apprentis	2 908	2,0
Autres	2 914	2,0
TOTAL	147 914	100,0

source: RGPH de 1988

Tableau 66 : Population active par grands groupes professionnels

Grands groupes professionnels	Effectifs	Taux (%)
Direction/Encadrement	303	0,2
Intellectuel/Supérieurs	372	0,3
Intermédiaires/Techniciens	2 994	2,0
Commerce/Services	3 510	2,3
Agriculture/Transformation	126 578	85,6
Production	6 236	4,2
Ouvriers/Manceuvres	1 741	1,2
Ventes/Services	6 180	4,2
TOTAL	147 914	100,0

source: R.G.P.H. 1988

La mise en œuvre de la Politique d'Emploi dans la région lors de cette dernière décennie a été surtout le fait des structures décentralisées du GOPEC, du PPPR, du CGE, les ONG et tout récemment le PROMER. Leur stratégie est de rompre avec « esprit fonctionnaire » et de diffuser une nouvelle philosophie du travail par la promotion de l'emploi non salarié. En milieu urbain, outre les problèmes financiers pour exécuter les projets, cette politique n'a pas su faire face à une trop forte demande pour assurer le plein emploi. Cette situation est le fait d'un chômage de plus en plus important des actifs favorisé par un essor démographique et un apport migratoire très significatif. Le volume de l'offre ne suffit point à satisfaire les besoins. Pour beaucoup d'actifs le secteur informel devient la seule voie d'insertion à l'économie régionale.

3.6.5. Principales contraintes

- insuffisance de débouchés (étroitesse du marché de l'emploi)
- insuffisance de la qualification professionnelle des demandeurs
- faible implantation du système de financement décentralisé (SFD)
- difficulté d'accès au crédit (apport personnel difficilement mobilisable)
- abandon des activités rurales avec l'exode des jeunes
- esprit d'Entreprenariat peu développé
- faible maîtrise des filières de production

3.7. ASSAINISSEMENT ET CADRE DE VIE

3.7.1 Principaux atouts

Les principaux atouts qui s'offrent à l'assainissement sont :

- la gestion de proximité
- l'appui apporté aux collectivités locales par différents programmes
- la décentralisation

3.7.2 Situation du sous-secteur

Le cadre de vie est marqué par l'absence de réseau d'assainissement eaux usées et d'évacuation des eaux pluviales au niveau des villes de la région. Les eaux de pluies par gravitation sont évacuées naturellement vers les cours d'eau du fleuve Sénégal, de la Gambie ou du marigot Mamacounda traversant la ville de Tambacounda et jouant la fonction principale de collecte naturelle des eaux pluviales qui ruissellent. Cependant, à cause de l'ensablement et de l'amoncellement des ordures ménagères sur son lit mineur, des occupations irrégulières et de l'étroitesse des points de passage d'eau, il est souvent noté des problèmes d'inondations en hivernage. Les eaux usées sont traitées à la parcelle où déversées dans la rue.

Dans la région, seuls 9% des concessions sont connectés au réseau d'adduction d'eau potable de la SDE. La majorité des ménages s'approvisionnent aux puits ou directement au niveau des cours d'eau. Ce système encore traditionnel présente des parasitoses qui ne manquent pas d'affecter la santé des usagers (onchocercose, diarrhée). Pour le Ver de Guinée un programme d'éradication est en cours.

Le péril fécal constitue un problème réel d'assainissement en milieu rural. En effet, l'usage de latrines appropriées n'est pas encore généralisé et on dénote que 44,6% des ménages font leur aisance dans la nature. Par ailleurs, dans certains gros villages comme Koumpentoum, Koussanar, Goudiry, Kidira et Diawara se posent des problèmes réels de collecte et de gestion des ordures ménagères.

3.7.3 Principales contraintes

Les principales contraintes sont :

- l'inorganisation des populations ainsi que le manque de moyens matériels et financiers.
- l'absence de réseaux d'assainissement
- la faiblesse des infrastructures hydrauliques
- le manque d'information et de sensibilisation des populations sur les méfaits du péril fécal
- le manque de système opérationnel de collecte et de gestion des ordures.

3.8. SITUATION DES GROUPES VULNERABLES

3.8.1 Enfants en situation difficile

Principales contraintes

- absence d'un système d'information sur les enfants mendiants et les talibés
- la démission des parents dès qu'ils confient leurs enfants aux marabouts
- le manque de suivi de l'éducation des enfants qui mendient
- absence de structures d'appui aux daaras en vue d'un renforcement des capacités de prise en charge des talibés

- les difficultés d'insertion économique des talibés majeurs ayant épuisé l'enseignement du coran

3.8.2. Jeunes

Principales contraintes

On note un nombre important d'associations de Jeunes regroupées en ASC qui ne sont fonctionnelles que pendant les vacances. Chaque chef de lieu communauté rurale est doté d'un foyer de jeunes. Ces infrastructures sous équipées ne répondent aux attentes des cibles. En milieu rural, le sous emploi et chômage et l'absence d'infrastructures d'épanouissement fonctionnelles constituent les facteurs d'influence vers l'exode où une occupation économique est espérée en zone urbaine. Tambacounda est la principale zone d'accueil.

Le personnel et les structures d'encadrement font défaut pour pouvoir orienter les jeunes vers les activités de développement durable. En outre, on note une insuffisance des structures de formation et un faible accès des jeunes filles aux structures de formation

3.8.3. Personnes âgées

Principales contraintes

Pour ce groupe cible, les principaux problèmes sont :

- l'exclusion précoce des salariés du monde du travail
- la difficulté dans la prise en charge médico-sanitaire
- la fréquence des affections chroniques (hypertension), Diabète, insuffisance rénale, cataracte
- l'insuffisance du personnel de santé spécialisé dans la prise en charge des maladies du 3^{ème} âge notamment en gériatrie
- la non intégration dans les structures sanitaires des soins gériatriques de base
- la difficulté de la prise en charge des frais hospitaliers surtout pour les interventions chirurgicales

3.8.4. Personnes handicapées

Principales contraintes

Le principal problème de ces personnes est leur difficulté de s'insérer dans les circuits économiques. En effet, il n'y a pas dans la région de structures de formation adaptées qui prennent en compte leur spécificité. Par ailleurs, on peut noter pour ce groupe :

- la non maîtrise du nombre de personnes handicapées
- la difficulté d'accéder à certains édifices publics par le type d'architecture qui n'a pas intégré la spécificité de certains handicapés
- le coût élevé des appareils

3.8.5. Personnes détenues

Principales contraintes

- Conditions de détention difficiles du point de vue accueil et restauration
- Préjugés défavorables qui ne facilitent pas leur réinsertion

3.8.6. Analyse du groupe cible FEMME

3.8.6.1. Analyse de la situation de la femme

Sur une population totale de 385.982 habitants (RGPH 1988), les femmes représentaient 51 %. Au niveau des départements de Bakel et Kédougou, la proportion des femmes est plus élevée; elle est respectivement de 52,4 % et 52,3 %.

Dans le département de Tambacounda, les hommes sont plus nombreux que les femmes (50,2 % contre 49,8 %). Cette situation découlerait d'une émigration touchant principalement les hommes.

Concernant la tranche d'âge 20-59 ans, les femmes représentent 52% de l'effectif. Dans les départements de Bakel, Kédougou, et Tambacounda, la proportion des femmes dans cette tranche d'âge est respectivement de 56 %, 55 % et 49 %.

Comme le montrent les indicateurs ci-après, les femmes occupent une place assez difficile dans la vie sociale :

- La proportion des femmes polygames tourne autour de 55,4%, dénotant ainsi une large pratique de la polygamie dans la société qui touche dans une proportion plus grande les femmes âgées de 25 ans et plus.
- L'âge moyen au premier mariage est de 16,8 contre 26,1 pour le sexe masculin, traduisant la précocité du mariage de la jeune fille. Cette moyenne ne traduit pas la réalité à Bakel, Kédougou et en milieu rural où il descend entre 13 et 14 ans. Cela a des conséquences néfastes sur le développement de la fille, sur sa santé en général et par conséquent sur sa productivité.
- L'encouragement à la maternité : elle entraîne la rivalité des femmes à la procréation et celles qui ont le plus d'enfants sont les plus estimées du fait de la main-d'œuvre nouvelle. Cette situation entraîne la diminution de la productivité de la femme et une paupérisation de la famille.
- L'analphabétisme touche 89 % des femmes contre 76,8% pour les hommes.
- Parmi les handicapés, 49% sont des femmes, représentant 3 % de la population totale féminine et dont près de 20% sont des handicapées visuelles et 17 % des handicapées motrices.
- Il est à noter que 12% des ménages sont dirigés par les femmes et sont plus fréquents en ville qu'en milieu rural. La fréquence de ces ménages est le résultat d'une combinaison de phénomènes allant de pair avec la modernisation:
 - augmentation du divorce
 - augmentation de la fécondité illégitime poussant les filles mères à quitter la maison paternelle pour fonder leur propre foyer.

- la polygamie et son corollaire, la différence d'âge entre les époux, ce qui en cas de décès du mari, fait des veuves des chefs de ménages
- amélioration du statut de la femme à travers l'accès progressif à des emplois modernes permettant à nombre de femmes de gagner leur vie sans dépendre de l'homme et de constituer ainsi leur propre ménage.
- la diversité des règles de résidence patrilocale (quand l'épouse rejoint le mari), matrilocale (quand le mari rejoint l'épouse), néolocale (quand le couple habite un logement en dehors de celui des parents)

Ces règles varient selon le groupe ethnique.

Organisation des femmes

Sous l'impulsion du Ministère de la Famille et de la solidarité nationale, avec le concours des CERP, les femmes se sont organisées autour de différentes structures, notamment :

- Les groupements de promotion féminine, fédérés au niveau local, communal, départemental, régional et national.
- Les Associations des femmes
- Les Associations de jeunes femmes
- Les ententes inter villageoises
- Les organisations villageoises
- Les associations de base des producteurs

En s'organisant, les femmes jettent les bases d'une solidarité entre elles et offrent un cadre d'appui et d'aide au développement. C'est ainsi qu'elles bénéficient de plus en plus du soutien des O.N.G, de la C.N.C.A.S et du Crédit Mutuel.

Sur une population active de 142.605, les femmes ne représentent que 26,2 % dont 92% en milieu rural. Les chômeurs constituent 7% de la population active féminine. On constate aussi que la proportion de la population féminine active est faible ; ceci semble lié à une sous estimation découlant du classement de la femme au foyer comme inactive.

Le taux brut d'activité se situe autour de 16,7%. En milieu rural et urbain, les taux sont respectivement de 18,2% et 8,8%. Selon la situation dans la profession, 62,4% sont des aides familiaux et 32,7% des indépendants.

Les femmes occupent généralement les secteurs d'activités économiques ci-après :

- Dans l'agriculture sous pluies, les femmes sont restées physiquement dans des activités telles que le sarclage, le binage, la récolte etc.
- Dans le maraîchage, elles s'adonnent à la construction des haies, à l'arrosage, à l'entretien et à la commercialisation des produits.

Principales contraintes :

- Difficultés d'accès au crédit
- Difficultés d'accès aux facteurs et moyens de production
- Surcharge des travaux domestiques

- Analphabétisme et faible niveau de qualification professionnelle
- Non maîtrise de la fécondité / santé de reproduction
- Difficultés d'accès aux terres et à l'habitat

CHAPITRE 4 : PARTICIPATION DES COLLECTIVITES LOCALES AU FINANCEMENT DE L'INVESTISSEMENT REGIONAL

4.1. Moyens budgétaires

La région tout comme la commune et la communauté rurale sont dotées d'une autonomie financière. Contribuant à l'effort de développement, leurs budgets constituent pour l'essentiel, les instruments d'exécution.

4.1.1. Région

Les ressources budgétaires de la Région proviennent des fonds de dotation et de concours consentis par l'Etat. Suivant les données du tableau ci-après, relatives aux ressources budgétaires de la Région de 1997 à 1999, il ressort que la mise en place des fonds de dotation et de concours consentis par l'Etat s'effectue tardivement. En outre, la part du budget général affectée aux dépenses d'investissement est très faible eu égard à l'ampleur des besoins de la région dans ce domaine.

Concernant les retards sur la mise en place des fonds, la Région a pu faire face à certaines dépenses grâce aux découverts autorisés par le Trésor public.

Tableau 67 : Evolution du budget de la région

Année	Fonds de Dotation		Fonds de Concours		Budget Général	% Dépenses Investissement
	Somme	Date mise en place	Somme	Date mise en place		
1997	238 814 182	30/04/97	74 999 989	29/08/97	310 808 171	19,44
1998	238 814 182	31/08/98	69 993 989	01/10/98	350 708 537	19,24
1999	278 993 636	30/05/99	76 000 000	31/10/99	428 083 250	9,23

L'examen de la structure du budget de 1998 et de 1999 fait apparaître un excédent à chaque exercice budgétaire aussi bien en fonctionnement qu'en investissement qui se présente dans le tableau 64.

Tableau 68: Reports budgétaires de la région

Fonctionnement (CFA)		Investissement (CFA)	
1998	1999	1998	1999
35 329 440	52 479 659	11 570 926	19 604 955

La lourdeur des procédures de mise en place des fonds de dotation et des fonds de concours explique le faible niveau de consommation des crédits alloués. A cela s'ajoutent la

faiblesse des capacités techniques des collectivités pour répondre aux dispositions administratives préalables portant sur les dépenses de fonctionnement et d'investissement.

4.1.2. Communes

Toutes les Communes de la région sont confrontées à des problèmes de ressources financières pour pouvoir fonctionner correctement et exécuter des investissements. D'une manière générale, le taux de recouvrement des recettes n'est pas satisfaisant et l'assiette fiscale n'est pas maîtrisée de telle sorte que les ressources sont insuffisantes.

La mise en place de l'Agence de Développement Municipale par le biais des contrats de ville et l'entrée en vigueur des mesures et actions de la réforme fiscale, pourraient respectivement contribuer à l'amélioration des couvertures en infrastructures à caractère social et économique et à l'accroissement des recettes financières.

4.1.3. Communautés Rurales

La quasi totalité des Communautés Rurales de la région ont des budgets modestes. Les recettes proviennent principalement de la taxe rurale dont le recouvrement n'est pas satisfaisant comme le montrent les données ci-après

Tableau 69 : couverture du budget des communautés rurales par département

Département	Emission	Recouvrement	Taux Recouvrement
Kédougou	23.290.000	8.535.500	36,65
Tambacounda	83.015.000	53.643.500	63,97
Bakel	60.326.000	11.260.325	18,66

4.2. Contraintes

Les collectivités locales de la région sont confrontées à une difficulté majeure liée à leur faible capacité d'investissement. Ceci tient en grande partie au caractère insignifiant de leurs ressources fiscales et la faiblesse des taux de recouvrement de leurs différents impôts et taxes. Pour le conseil régional, ces difficultés financières tiennent à la faiblesse du fonds de dotation.